

Rapport semi annuel du Programme ONU-REDD (janvier - juin 2011)

PROGRAMME ONU-REDD 7^{ème} RÉUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION

13-14 octobre 2011
Berlin, Allemagne



Fonds du Programme ONU-REDD

ORGANISMES DES NATIONS UNIES PARTICIPANTS



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

DONATEURS CONTRIBUTEURS



Danemark



Norvège



Espagne



Japon

Abréviations et sigles

ANAM	Autoridad Nacional del Ambiente de Panamá (autorité nationale pour l'environnement de Panama)
Bureau du FASM	Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires/PNUD
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CLPCC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
CN-REDD	Coordination nationale pour la REDD
COONAPIP	Coordinadora Nacional de los Pueblos Indigenos de Panamá (organisation nationale des populations autochtones de Panama)
COP16	Seizième rencontre de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CRNU	Coordonnateur résident des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FIP	Programme d'investissement forestier
GEO-FCT	Mission de repérage du carbone forestier du Groupe Observation de la Terre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (agence allemande de coopération internationale)
ICRAF	Centre mondial d'agroforesterie
ILUA	Évaluation intégrée de l'utilisation des sols
INPE	Institut national brésilien pour la recherche spatiale
MoU	Protocole d'accord (<i>Protocole d'accord</i>)
MRNT	Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (Tanzanie)
MRV	Mesure, rapportage et vérification
MRV&M	Mesure, rapportage et vérification, et suivi
NER	Niveaux d'émissions de référence
NRTF	Equipe spéciale nationale pour la REDD
ONG	Organisation non gouvernementale
PCM	Suivi participatif du carbone
PGA	Évaluations participatives de la gouvernance
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Programme ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
RDC	République démocratique du Congo

RECOFTC	Centre de formation régional sur la sylviculture communautaire
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement ; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
R-PP	Plan de préparation à la REDD
STWG	Groupes de travail pour le soutien technique et sous-technique
ToR	Mandat (<i>terms of reference</i>)
UNDG	Groupe de développement des Nations Unies
UNPFII	Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

Définitions

Allocation

Montant approuvé pour un projet/programme par le Comité directeur concerné.

Contribution engagée par un donateur

Contribution engagée par un donateur en vertu d'un arrangement administratif standard signé avec le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaires (Bureau du FASM) du PNUD, en sa capacité d'Agent administratif du Fonds.

Dépôt par le donateur

Dépôt reçu par le Bureau du FASM pour le compte du Fonds.

Contribution annoncée par le donateur

Montant indiqué au titre de contribution volontaire par un donateur à un Fonds, non confirmé par la signature d'un Arrangement administratif standard avec le Bureau du FASM du PNUD, en sa capacité d'Agent administratif du Fonds.

Organismes des Nations Unies participants

Organismes des Nations Unies signataires d'un protocole d'accord avec le Bureau du FASM.

Document de projet/programme

Plan annuel de travail ou document de programme/projet, etc., approuvé par le Conseil d'orientation à des fins d'allocation des fonds.

Engagement de projet

Montant pour lequel des conventions juridiquement contraignantes ont été signées, notamment les engagements pluriannuels dont le décaissement pourra être effectué dans les années à venir.

Décaissement

Montant acquitté à un vendeur ou une entité à la réception de biens, à l'achèvement d'une mission, et/ou pour services rendus (à l'exclusion des engagements non réglés) par les organismes des Nations Unies participants.

Dépenses

Décaissements et engagements/contributions non réglé(e)s des organismes des Nations Unies participants, afférents aux paiements dus au titre de l'année.

Date de début du projet

Date du premier transfert par le Bureau du FASM.

Transfert

Fonds transférés par le Bureau du FASM à un ou des organisme(s) des Nations Unies participant(s) conformément à une allocation approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

1 Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a été lancé en septembre 2008 afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en vue de réduire les émissions et de participer à un futur mécanisme de REDD+. La REDD+ a trait à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, et au rôle de la préservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans ces mêmes pays.¹

La Norvège, donateur fondateur du Programme, a pris une part importante dans le financement de départ ; le Danemark et l'Espagne l'ont rejointe respectivement en 2009 et 2010, suivis en 2011 par le Japon, quatrième donateur du Programme. Lors de la sixième réunion du Conseil d'orientation d'ONU-REDD, la Commission européenne s'est engagée à abonder le Programme à hauteur de 10 millions d'euros (soit environ 14 million de dollars américains).

Le Programme ONU-REDD aide les gouvernements à élaborer des stratégies nationales REDD+, établir des systèmes de suivi, faire participer les parties prenantes et évaluer les bénéfices multiples. S'appuyant sur les engagements pris par les pays et les partenaires, ainsi que sur leur retour d'information, le Programme a élargi sa base de financement et le nombre de pays participants. Le Programme est à l'écoute des besoins des pays et prêt à accompagner les transformations préalables du secteur forestier et des autres secteurs ayant des répercussions sur l'utilisation des terres dans les économies des pays en développement, nécessaires à la préparation de la REDD+.

Le rapport intérimaire semi annuel 2011 couvre la période s'étendant du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011. Il a été préparé par le secrétariat interinstitutions du Programme ONU-REDD, avec la collaboration des pays partenaires ONU-REDD et des trois organismes des Nations Unies participants, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) - et grâce à leurs renseignements.

Un accord sur la REDD+ était conclu lors de la seizième séance de la Conférence des Parties (COP-16) de la CCNUCC à Cancun (Mexique) en décembre 2010. L'accord fixe un cadre précisant les fondements sur lesquels s'appuiera l'accord complet de la CCNUCC, et fournit ainsi un puissant outil d'orientation et une excellente occasion de faire avancer les travaux du Programme ONU-REDD.

1.1 Appui aux pays REDD+

Pendant la première moitié de 2011, le Programme ONU-REDD a suivi la Stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD, entérinée par le Conseil d'orientation en novembre 2010 et par le document-cadre du Programme ONU-REDD². L'appui du Programme ONU-REDD aux processus de préparation nationale à la REDD+ s'articule en deux grandes modalités : (1) un appui direct à la conception et à la mise en œuvre des Programmes nationaux, et (2) un appui complémentaire aux activités nationales de REDD+ au niveau international (mondial et régional).

¹ Décisions de la CCNUCC 1/CP.13 ; 2/CP.13 and 4/CP.15

² Document-cadre ONU-REDD (20 juin 2008)

Au 30 juin 2011, le Programme ONU-REDD comptait 35 pays partenaires (voir tableau ci-dessous). Le Conseil d'orientation a approuvé les demandes de financement de treize d'entre eux à l'appui de leurs Programmes nationaux : la Bolivie, le Cambodge, la République démocratique du Congo, l'Équateur, l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Philippines, les Îles Salomon, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Au 30 juin 2011, le Programme ONU-REDD avait décaissé des financements pour neuf de ces treize pays qui sont à présent en phase de démarrage et de mise en œuvre : la Bolivie, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Quatre pays (le Cambodge, le Paraguay, les Philippines et l'Équateur) ont reçu leurs financements après la période examinée.

Tableau 1–1 : liste des pays partenaires du Programme ONU-REDD (35)

Afrique (11)	Asie-Pacifique (12)	Amérique latine et Caraïbes (12)
République centrafricaine	Bangladesh	Argentine
République démocratique du Congo*	Bhoutan	Bolivie*
Éthiopie	Cambodge*	Colombie
Gabon	Indonésie*	Costa Rica
Côte d'Ivoire	Mongolie	Équateur*
Kenya	Népal	Guatemala
Nigéria	Pakistan	Guyana
République du Congo	Papouasie-Nouvelle-Guinée*	Honduras
Soudan	Philippines*	Mexique
Tanzanie*	Îles Salomon*	le Panama*
Zambie*	Sri Lanka	le Paraguay*
	Viet Nam*	Pérou

*Pays bénéficiant d'un appui à leurs Programmes nationaux

1.2 Structure du Programme

Le Conseil d'orientation ONU-REDD assure l'orientation stratégique et approuve les allocations de fonds. Il rassemble des représentants des pays membres (trois issus de chaque circonscription régionale – Afrique, Asie-Pacifique et Amérique latine/Caraïbes), des trois principaux bailleurs au Fonds d'affectation spéciale multipartenaires, des représentants des organisations de la société civile et des populations autochtones, et des trois organismes participants du Programme ONU-REDD - FAO, PNUD et PNUE. Les pays de chaque circonscription régionale qui ne sont pas membres peuvent participer à titre d'observateurs. Les secrétariats de la CCNUCC et du FEM, ainsi que la Banque mondiale (représentant le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF)) sont observateurs permanents. Le Bureau du FASM est membre de droit du Conseil d'orientation.

La responsabilité financière et stratégique de la mise en œuvre du Programme échoit pleinement aux **organismes des Nations Unies participants** (FAO, PNUD et PNUE), selon les avantages comparatifs de chacun : la FAO pour les questions techniques liées à la foresterie et aux ressources naturelles et pour son aide spécifique à la réalisation du suivi de la REDD+, notamment par des systèmes de MRV ; le PNUD pour la coordination nationale, en s'appuyant sur sa présence presque universelle dans les pays et sur les actions qu'elle mène en faveur de la gouvernance, des implications socioéconomiques de la REDD+ et de la participation des populations

autochtones et de la société civile ; et le PNUE en ce qu'il fédère experts et décideurs au service des objectifs de la REDD+, enrichissant les connaissances et les capacités en matière de bénéfices multiples de la REDD+ et promouvant les conditions d'une évolution vers une économie sobre en carbone en réformant le secteur forestier par l'analyse, l'élaboration de scénarios et l'évaluation des possibilités d'investissements.

Avec l'adhésion du Conseil d'orientation, les organismes des Nations Unies participants ont créé un **Groupe de coordination (GC)**. Celui-ci assure la surveillance stratégique du Programme et du secrétariat afin d'améliorer la capacité et la réactivité du Programme ONU-REDD à mesure qu'émergent de nouvelles demandes.

Le **secrétariat du Programme ONU-REDD** est situé à Genève, en Suisse, et constitue l'unité interinstitutions des trois organismes du Programme ONU-REDD. Entre autres choses, le secrétariat assiste le Conseil d'orientation en organisant des réunions, en produisant des rapports et en veillant à la mise en œuvre des décisions du Conseil. Point de contact essentiel pour le Programme ONU-REDD, le secrétariat assure la liaison avec d'autres initiatives de REDD+. Il joue un rôle de chef de file dans la planification stratégique et dans l'élaboration et la gestion des cadres de rapport, de suivi et d'évaluation pour le Programme, en faisant mieux comprendre et en promouvant le Programme ONU-REDD, en même temps qu'il fournit des renseignements cruciaux aux partenaires extérieurs. Le secrétariat facilite également la collaboration et la communication interinstitutions afin de garantir la bonne exécution du Programme.

Le **Bureau du FASM** joue le rôle d'Agent administratif pour le Fonds du Programme ONU-REDD. De ce fait, il lui incombe de recevoir, d'administrer et de gérer les contributions des bailleurs, de décaisser les fonds aux organismes participants, conformément aux instructions émises par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, et d'uniformiser les rapports descriptifs et financiers réalisés par les organismes participants.

Le Bureau du FASM remplit l'ensemble des fonctions d'Agent administratif conformément au "protocole relatif à l'Agent administratif des fonds d'affectation spéciale multipartenaires" approuvé par l'UNDG.

2 Situation générale de financement

Au cours du premier semestre 2011, les contributions au Programme ONU-REDD ont augmenté de 3 millions de dollars américains grâce au dépôt d'un nouveau donateur : le Japon. Au 30 juin 2011, l'ensemble des dépôts s'élevait à 97 millions de dollars.

Lors de la sixième réunion du Conseil d'orientation à Da Lat (Viet Nam), une allocation de 4 millions de dollars a été approuvée pour le Programme national de l'Équateur. Au 30 juin 2011, l'ensemble des allocations s'élevait à 80 millions de dollars, dont 54,4 millions de dollars ont été transférés aux Programmes dont les dossiers étaient complets. La section 5 du présent rapport fournit des informations complémentaires sur la situation financière.

2.1 Programmes approuvés

En mars 2011, le Conseil d'orientation ONU-REDD a approuvé la demande de financement du Programme national de l'Équateur. À la fin de la période visée par le rapport, l'Équateur n'avait pas présenté son document de Programme national sous sa forme définitive. Pendant la période visée, une décision intersession a été

adressée au Conseil d'orientation afin d'approuver une allocation budgétaire de 51 530 315 \$US destinée à un nouveau Programme global.

Tableau 2.1–1 : Programmes approuvés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2011 (en dollars américains)

Programme	Budget 2011 approuvé	Date d'approbation
Programme national de l'Équateur	4 000 000	22 mars 2011
TOTAL APPROUVÉ	4 000 000	

Comme l'indique le rapport annuel 2010³, le Conseil d'orientation a approuvé en novembre 2010 la demande de financement des Programmes nationaux du Cambodge, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Paraguay, des Philippines et des Îles Salomon. Pendant cette période, ces cinq pays ont achevé leurs documents de Programme national dans leur forme définitive. Les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont reçu les fonds à la fin de cette période. Le Cambodge, le Paraguay et les Philippines ont reçu leurs financements après la période considérée.

Ci-dessous, un résumé des objectifs des Programmes nationaux approuvés par le Conseil d'orientation.

Programme national de l'Équateur

Le Programme national de l'Équateur a pour objet d'aider le pays dans sa phase de préparation à la mise en œuvre du mécanisme REDD+. À cette fin, le Programme national appuiera des activités spécifiques, dans le cadre de la stratégie nationale REDD+, partie intégrante de sa phase de préparation. Celles-ci sont liées aux programmes de coopération technique et financière avec l'État allemand, qui s'emploie également à contribuer à la phase de préparation à la mise en œuvre de la REDD+. Le Programme national de l'Équateur énonce six résultats :

- Conception et mise en œuvre du système national de suivi forestier
- Mise en œuvre nationale d'un processus de consultation sur la REDD+ associant la société civile, les communautés, populations et nationalités autochtones, les peuples et les communes afro-équatoriens et montubio
- Élaboration de politiques et d'instruments pour la mise en œuvre de la REDD+
- Élaboration du cadre opérationnel pour la mise en œuvre de la REDD+
- Concrétisation des avantages multiples dans les domaines environnemental et social
- Conception et mise en œuvre d'un système de partage des bénéfices

3 Avancement de la mise en œuvre

3.1 Programmes nationaux

Au 30 juin 2011, neuf pays avaient reçu les fonds et amorcé la phase de démarrage et de mise en œuvre en vertu de leurs Programmes nationaux : la Bolivie, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Îles Salomon, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie.

3.1.1 Programme national de la Bolivie

³ http://www.unredd.net/index.php?option=com_docman&task=doc_download&gid=5260&Itemid=53

En mars 2010, le Conseil d'orientation a approuvé l'attribution de 4 708 000 \$US au Programme national complet de la **Bolivie**, dont 1 216 055 \$US ont été transférés le 3 décembre 2010 (tableau 3-1). Du fait d'exigences nationales relatives à l'intégration des fonds du Programme ONU-REDD dans le budget national, le décaissement des fonds n'a pas encore commencé.

Tableau 3-1 : Programme national de Bolivie (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	2 033 000	515 205	0
PNUD	1 822 210	700 850	0
PNUE*	852 790	0	0
TOTAL	4 708 000	1 216 055	0

*Les fonds sont administrés par le PNUD, sous le contrôle du PNUE.

Le Programme national de Bolivie a pour objectif d'assurer la réussite de sa phase de préparation nationale à la REDD+. Les trois principaux résultats sont : 1) une meilleure capacité des institutions gouvernementales nationales à mettre en œuvre les activités de REDD+, et à contrôler et évaluer les réserves de carbone dans les forêts ; 2) une meilleure capacité de la société civile à mettre en œuvre des activités de REDD+ ; et 3) la stimulation d'expériences liées à la REDD+ au niveau local, avec la participation d'organes territoriaux et de la société civile.

Les activités liées à la réalisation des résultats 1, 2 et 3 n'ont pas encore été lancées, car la loi stipule que les fonds du Programme ONU-REDD doivent être intégrés au budget national. Le processus prend généralement 6 mois et a été finalisé en juin 2011.

3.1.2 Programme national de la République démocratique du Congo

La **République démocratique du Congo** a reçu 1 883 200 \$US en juin 2009 pour son Programme national initial. En mars 2010, le Conseil d'orientation a approuvé une allocation supplémentaire de 5 500 000 \$US pour un Programme national complet, et les fonds ont été transférés en novembre 2010. Le budget total et le montant transférés à compter du 30 juin 2011 s'élevaient à 7 383 200 \$US. Le total des décaissements, depuis le démarrage, étaient de 2 839,989 066 \$US au 30 juin 2011 (tableau 3-2).

Tableau 3-2 : Programme national de la République démocratique du Congo (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	2 926 450	2 926 450	477 841
PNUD	3 110 690	3 110 690	2 082 111
PNUE	1 346 060	1 346 060	280 037
TOTAL	7 383 200	7 383 200	2 839 989

Le Programme ONU-REDD initial de la République démocratique du Congo visait à établir des conditions propices à une stratégie REDD, et a rempli ses objectifs, à savoir : 1) élaborer un plan de préparation (R-Plan) grâce à une approche participative et multipartite ; 2) renseigner et former les parties prenantes afin de leur permettre de participer activement au processus REDD ; et 3) poser les bases techniques de la REDD. Les objectifs du Programme national complet, approuvé en mars 2010 sont les suivants : 1) l'élaboration participative d'une stratégie nationale REDD+ opérationnelle à l'horizon 2030 ; 2) la définition, à titre provisoire, d'un cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la REDD en 2013 ; et 3) la mise sur pied d'un système complet et opérationnel de MRV pour la REDD.

Bilan⁴ du Programme national de la République démocratique du Congo:

Résultat 1 : Une stratégie nationale REDD+ à l'horizon 2030 est élaborée de manière participative et prête à être lancée

- Les structures nationales pour la REDD+ ont été établies (décret du 26 novembre 2009). Un bureau de Coordination nationale (CN-REDD) dirige le processus (20 personnes). Les comités nationaux et les activités interdépartementales ont été établis et progressent. Le processus de REDD+ dans les provinces a été mis en place par le biais d'un atelier officiel à Maniema en janvier 2011 (encore informel).
- Plusieurs outils de communication ont été réalisés.
- L'université de la REDD+ prépare son deuxième cycle de formation (en 2010, 300 personnes ont été formées pendant un stage intensif de neuf jours) et des séances de formation sont organisées pour les comités (10 jours).
- Des ateliers ont lieu régulièrement à Kinshasa et dans les provinces (Maniema, Orientale, Nord-Kivu, Kikwit), sollicitant et mobilisant les parties prenantes.
- L'analyse des expériences passées et des enseignements dans la lutte contre la déforestation a été conclue en novembre 2010.
- La République démocratique du Congo a formulé et présenté une position commune avec les autres pays des forêts du Bassin du Congo sur la question des forêts et du changement climatique avec la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). La dernière présentation a été proposée en juin 2011 lors de la réunion de la CCNUCC à Bonn.
- En juin 2011, l'étude quantitative des causes de la déforestation a été parachevée.
- La société civile a soumis son rapport sur les consultations nationales sur les causes de la déforestation.

⁴ Ce bilan est consigné de façon cumulative ; il découle des résultats de la période de référence.

- Entre avril 2011 et mai 2011, et avec le soutien de 14 facilitateurs, plusieurs ateliers et consultations ont eu lieu dans les provinces de RDC. La phase finale a déclenché le lancement d'une première étude afin d'identifier les éventuels domaines dans lesquels la REDD+ permettrait de combattre les causes de la déforestation et de la dégradation (novembre 2009).
- En novembre 2010, un atelier (160 participants) a identifié 30 solutions, et 30 groupes transsectoriels de coordination thématique ont été créés en janvier 2011 (400 personnes issues de l'ensemble des parties prenantes, 17 services) afin d'élaborer les réponses politiques proposées. Trois groupes de coordination thématique ont soumis leur inventaire.
- Une série d'activités visant à réunir les renseignements de référence pour un futur scénario modèle a été entreprise, notamment des études réalisées par l'Institut International pour l'Analyse des Systèmes Appliqués et par l'Université catholique de Louvain.
- De nombreuses études ont été entreprises afin de rendre opérationnelle la REDD+ dans les plus brefs délais et pour lancer la phase d'investissement : préparation de six projets pilotes intégrés (22 millions de dollars de financement du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo) ; préparation d'une stratégie nationale REDD+ ; et sélection de la République démocratique du Congo pour un Programme d'investissement pour la forêt, prévoyant notamment la validation du plan d'investissement (juin 2011).

Résultat 2 : Un cadre institutionnel pour la mise en place de la REDD est conçu et prêt en 2013 sur une base intérimaire

- Les structures nationales ont été créées par le décret du 26 novembre 2009, formant une première base institutionnelle et structurelle.
- Le cahier des charges de l'étude exhaustive sur le cadre de la mise en œuvre de la REDD+ est en cours d'achèvement, de manière participative et intégrante. Cette étude sera guidée par diverses activités entreprises sur les sites, en complément d'un atelier national portant sur le partage des avantages de la REDD+ (janvier 2011) et d'une réunion des experts nationaux et internationaux (juillet 2011) chargée de préparer un document faisant état des solutions possibles pour les paiements REDD+.
- Un processus d'approbation pour les projets REDD+ a en outre été développé avec les services juridiques du ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Tourisme, validé par la Coordination nationale REDD+ (juin 2011). Il sera formalisé par décision ministérielle dans les plus brefs délais. Il s'accompagne d'un registre qui enregistre chaque étape des projets de manière transparente (la conception est achevée, la programmation est en cours). Le registre consolidera également toutes les données associées aux projets de REDD+ et les initiatives dans la République démocratique du Congo, notamment celles liées à la conformité et au suivi des normes.
- Deux études portant sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD ont été achevées (première moitié de 2011). Un atelier chargé de définir les principales directives d'un futur fonds national REDD+ s'est tenu en octobre 2010, et le cahier des charges d'un fonds de mission de préparation a été finalisé et publié.
- Une proposition visant à établir un fonds multidonateurs du PNUD est également à l'examen. Les mesures prises par le gouvernement seront mises en œuvre en vertu de la solution choisie.
- Le cahier des charges de l'Évaluation stratégique des répercussions environnementales et sociales de la REDD est prêt, et le processus de recrutement du consortium/de l'entreprise est en voie d'achèvement (phase de sélection finale). L'étude se fondera sur les travaux préliminaires des normes nationales participatives, confiées à la société civile nationale.
- Une mission de quatre mois, entre janvier et juin 2011, a dégagé des normes nationales sociales et environnementales préliminaires. Intégrant les normes et les garanties existantes, ces normes ont été

élaborées de manière participative avec les experts, la société civile et au terme d'une consultation intensive menée dans six provinces. Elles ont ensuite été précisées lors d'un atelier d'experts nationaux et internationaux (juillet 2011) ; une nouvelle version sera présentée lors de l'atelier national de septembre 2011.

Résultat 3 : Un système complet de MRV pour la REDD est mis sur pied et opérationnel

- Un projet pour la mise en œuvre de la deuxième phase de MRV est actuellement en cours d'exécution et de mise en œuvre. La République démocratique du Congo s'emploie à être le premier pays à remplir les conditions de la phase 2, à compter de décembre 2011.
- Le laboratoire pour l'inventaire forestier national (IFN) est en cours de préparation. Plusieurs séminaires de formation à l'intention des hauts fonctionnaires et de la société civile ont été organisés par la FAO et l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale (INPE) à Kinshasa, Kisangani et Rome. Le plan de préparation de l'IFN, en coordination avec tous les partenaires actuellement impliqués, est en cours de consolidation (réunion multipartite en avril 2011).
- Travaux de planification de la construction d'un inventaire national des gaz à effet de serre dans le cadre de l'Inventaire forestier national.
- Les travaux entrepris par la FAO au niveau régional peuvent mobiliser des ressources supplémentaires pour le Programme national et assurer la coordination avec le COMIFAC. Le cofinancement est assuré par le Système Japonais de Coopération Internationale et par l'Organisation internationale des bois tropicaux, qui coordonnent les sources potentielles de financement.
- En juin 2011, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE) ont publié les données historiques de 1990, 2000, 2005 et 2010, donnant matière à réflexion sur divers sites (situations de référence, etc.), quand bien même ces données n'étaient pas "conformes".
- Le système de MRV et l'analyse des risques et des avantages multiples sont en cours d'élaboration, en préparation du cadre de mise en œuvre (études de gouvernance, normes, évaluation stratégique des répercussions environnementales et sociales). Des efforts sont déployés pour rassembler les données (enquête auprès des ménages, mise à l'essai des normes, projets pilotes REDD). L'Institut national des statistiques du Congo et le Groupe d'étude sur l'environnement sont associés à ces travaux. Le cadre juridique sur l'environnement a été promulgué (début juillet 2011) et permettra la création de l'Agence nationale pour l'environnement, chargée de consolider les données et d'élaborer un MRV exhaustif (2012).

3.1.3 Programme national Indonésie

Le Conseil d'orientation a approuvé 5 644 250 \$US pour le Programme national complet de l'Indonésie en mars 2009 ; les fonds ont été transférés en janvier 2010. Les décaissements enregistrés au 30 juin 2011 s'élevaient à 2 175 939 \$US (tableau 3-3).

Tableau 3-3 : Programme national de l'Indonésie (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	1 498 000	1 498 000	279 997
PNUD	2 996 000	2 996 000	1 695 314
PNUE	1 150 250	1 150 250	200 628
TOTAL	5 644 250	5 644 250	2 175 939

Le Programme national de l'Indonésie a pour objectif d'assurer la préparation de la REDD+. Les trois principaux résultats sont : 1) le renforcement de la participation multipartite et du consensus au niveau national ; 2) l'établissement attesté d'un système de niveau d'émissions de référence, de systèmes de mesure, rapportage et vérification (MRV) et de paiements équitables fondés sur l'architecture nationale de REDD+ ; et 3) capacité de mettre en œuvre la REDD+ à des niveaux décentralisés. La durée du Programme est de 36 mois à compter de janvier 2010.

Bilan⁵ du Programme national de l'Indonésie:

Résultat 1 : Renforcement de la participation multipartite et du consensus au niveau national et provincial

Le programme ONU-REDD a concentré son attention sur l'obtention d'un consensus sur les composantes de l'architecture de la préparation nationale REDD+, par le biais de plusieurs démarches :

- Le Programme ONU-REDD a collaboré entre août et septembre 2010 avec l'Agence nationale pour la planification du développement (BAPPENAS) afin d'élaborer la stratégie nationale REDD+ en procédant à une consultation multipartite ; le projet final de document a été soumis en novembre 2010 à l'équipe spéciale pour la REDD+. Cette dernière doit poursuivre le processus en vue de la prochaine étape.
- Depuis les premiers stades du Programme, l'ONU-REDD et l'équipe spéciale REDD+ ont facilité le processus en vue de créer une **Institution/agence REDD+**. Cette démarche se poursuit.
- En mars 2011, le Programme ONU-REDD a appuyé l'élaboration d'une **recommandation politique concernant la CPLCC**, en collaboration avec le Conseil national des forêts (DKN) et les sociétés civiles. La recommandation a été formellement soumise par l'équipe spéciale REDD+ pour être traitée et mise en œuvre.
- Avec le ministère des Forêts, le Programme ONU-REDD a facilité et apporté un appui technique afin d'élaborer une **feuille de route pour le développement des forêts** confiée au ministère, de janvier à avril 2011. Avec la rédaction du projet de "feuille de route pour le développement des forêts dans le contexte des industries et des parcs nationaux", la promulgation d'un décret ministériel est en cours.
- Le Programme ONU-REDD a appuyé l'établissement d'un **groupe de travail provincial multipartite sur la REDD+** au Sulawesi central, province pilote ONU-REDD. En février 2011, le gouverneur de la province de

⁵ Ce bilan est consigné de façon cumulative ; il découle des résultats de la période de référence.

Sulawesi central a créé le groupe de travail par décret. Le groupe de travail œuvre activement aux tâches qui lui ont été confiées, consistant à mener à bien la préparation de la REDD+ dans la province.

- Au milieu de l'année 2010, l'unité de gestion de projet était dotée d'un secrétariat et d'un bureau, et les activités du Programme sous la coordination de la FAO, du PNUD et du PNUE étaient mises en œuvre.
- Depuis le début du Programme, l'ONU-REDD apporte son appui à des consultations multipartites nationales en travaillant sur les questions stratégiques clés mentionnées plus haut, notamment une discussion sous forme de table ronde interministérielle, et des consultations infranationales et nationales. Des représentants des gouvernements, du secteur privé, des OCS/ONG, des communautés locales et des populations autochtones, de groupes universitaires et des experts ont été associés.
- Diffusion des résultats de la conférence de Cancun (en particulier les questions relatives à la REDD+) auprès des décideurs aux plus hauts échelons du ministère des Forêts.
- Publication et distribution des matériaux du Programme ONU-REDD, notamment:
 - Les résultats de la conférence de Cancun rassemblant les parties à la CCNUCC
 - Coordination de la stratégie nationale REDD+ avec Bappenas
 - Rapport faisant état des enseignements et éclairant le processus d'élaboration de la stratégie évoquée plus haut
 - Brochures et fascicules du Programme ONU-REDD
 - Rapport annuel 2010
 - Rédaction et distribution des 10 documents *fast facts* (fiches d'information) lors de la conférence sylvicole
- En mai 2011, le Programme ONU-REDD a préparé un projet préliminaire de stratégie de communication avec un consultant. La version finale a été livrée en août 2011.
- En février 2011, un événement médiatique a été organisé au Sulawesi central par le groupe de travail provincial REDD+ afin d'attirer l'attention sur la question de la REDD+ au niveau local, avec le soutien du Programme ONU-REDD. À la suite de cet événement, un atelier conjoint avec le Centre sur la Sylviculture Communautaire (RECOFTC) a été tenu en avril sur le renforcement des capacités pour les journalistes sur les questions relatives à la REDD+ en Indonésie. Ces efforts se sont traduits par une meilleure compréhension de la REDD+ par les journalistes et les médias, qui s'est reflétée dans les émissions sur le changement climatique et la REDD+ dans la province.
- En juin 2011, le Programme ONU-REDD et le ministère des Forêts a organisé une manifestation afin de convaincre les chefs religieux ("Le rôle des chefs religieux dans la lutte contre les répercussions du changement climatique.") À l'issue de la manifestation, les chefs religieux hindous, bouddhiques et chrétiens/catholiques comme Muhammadiyah et Nahdhatul Ulama ont publié une déclaration dans laquelle ils s'engagent à participer activement à la réduction des gaz à effet de serre et à l'atténuation du changement climatique.

Résultat 2 : Démonstration de l'établissement de niveaux d'émissions de référence, de systèmes de MRV et de paiements équitables fondés sur l'architecture nationale de la REDD

- Un projet de cadre d'Information, de suivi et de MRV au niveau national a été confié à l'équipe technique sur le MRV de la REDD+ et avec le ministère des Forêts (janvier-juin 2011). Ce projet a été pris en compte dans la stratégie officielle de MRV élaborée par l'équipe spéciale REDD+ et sera poursuivi par l'institution du MRV dès sa mise en place. Ce document est en cours d'achèvement en vue de sa publication en ligne.
- Le Programme ONU-REDD et l'Université de Tadulako ont enseigné à 33 stagiaires les rudiments de la télédétection dans la province (gouvernement provincial, province sylvicole, ONG, organisations de la société civile, universités) en lien avec le système de MRV (juin-juillet 2011). De fait, une meilleure compréhension s'est faite jour parmi les acteurs de la REDD+ dans la province, ce qui favorisera l'intégration

du système dans la politique publique.

- Depuis avril 2011, la rédaction de la feuille de route pour le MRV forestier a progressé avec la collaboration du ministère des Forêts. L'étape suivante consiste à identifier des jalons, les activités et le budget nécessaire permettant au ministère des Forêts de mettre en œuvre le MRV d'ici fin 2012.
- En novembre 2010, une société de conseil (PT Sonokeling) employée par la FAO Jakarta a réalisé une étude sur les classifications de l'utilisation des terres, en recourant à l'imagerie Spot 4 pour la province de Sulawesi central. Ses résultats fourniront des données de référence au bureau des forêts de Sulawesi central, permettront d'étudier la possibilité d'une typologie des usage des terres.
- Les niveaux d'émission historiques initiaux ont été élaborés pour l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF) pour le Sulawesi central.

Résultat 3 : Capacité de mettre en œuvre la REDD à des niveaux décentralisés

Depuis le lancement du Programme ONU-REDD en Indonésie en novembre 2010, les efforts se sont portés en priorité sur l'établissement d'un groupe de travail provincial pour la REDD+, créé officiellement en février 2011 et inauguré en mars 2011. Le Programme ONU-REDD a aidé le Groupe de travail à se doter au niveau provincial d'un plan de travail conforme à celui d'ONU-REDD. Depuis juillet 2011, le Groupe de travail œuvre à créer les conditions de la préparation de la REDD+, l'accent étant mis sur : la stratégie provinciale, les critères de sélection des districts, le développement méthodologique et les orientations de la CPLCC.

- Appui à la création du Groupe de travail provincial multipartite REDD+ au Sulawesi central , province pilote d'ONU-REDD. Le Groupe de travail a été formellement créé par le gouvernement provincial en février 2011.
- Le Programme ONU-REDD maintient son appui au Groupe de travail afin de faire mieux connaître la REDD+, et d'assurer la préparation à la REDD+ au Sulawesi central (de janvier 2011 à aujourd'hui).
- Le Programme ONU-REDD informe le groupe de travail REDD+ du Sulawesi central sur le changement climatique et les questions relatives à la REDD+ (depuis février 2011). Le groupe de travail a élaboré une ébauche préliminaire des orientations de la CPLCC en juillet 2011.
- En collaboration avec le Groupe de travail REDD+ du Sulawesi central, le Programme ONU-REDD organise des discussions collectives sur la formulation de critères permettant de sélectionner cinq districts pilotes pour les activités d'ONU-REDD (mai 2011 à aujourd'hui). Les critères doivent aussi traduire les aspects forestiers et socio-économiques du ressort de la REDD.

3.1.4 Programme national du Panama

Le Programme national du **Panama** d'un montant de 5 300 000 \$US a été approuvé par le Conseil d'orientation en octobre 2009, et les fonds transférés en décembre 2010. L'ensemble des décaissements enregistrés au 30 juin 2011 s'élevait à 118 063 \$US (tableau 3-4).

Tableau 3-4 : Programme national du Panama (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	2 189 000	845 300	33 837
PNUD	2 067 350	906 290	10 230
PNUE	1 043 650	418 370	73 996
TOTAL	5 300 000	2 169 960	118 063

L'objectif du Programme ONU-REDD du Panama est d'appuyer son gouvernement dans l'élaboration d'un régime de REDD effectif, ce qui contribuera à l'objectif global consistant à ce que le Panama soit préparé à la REDD d'ici fin 2012 et soit susceptible de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les résultats du Programme sont les suivants : 1) création des capacités institutionnelles nécessaires à une bonne coordination et exécution du Programme REDD au Panama ; et 2) la capacité technique de suivre, mesure, notifier et attester la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. La durée du Programme est de 36 mois.

À la fin du mois de décembre 2010, l'administrateur général de l'*Autoridad Nacional del Ambiente (ANAM)* a été démis de ses fonctions, ainsi que le Point focal désigné par la REDD+. Entre décembre 2010 et juin 2011, trois Points focaux REDD+ ont été désignés par l'ANAM, et le personnel de l'équipe REDD+ a également connu des changements similaires. Outre ce roulement, la lenteur du processus de création des principales structures d'exécution et décisionnelle, comme l'unité de gestion du programme, le comité directeur du Programme ONU-REDD et le comité national REDD+, a retardé l'exécution du Programme ONU-REDD en 2011.

Bilan⁶ du Programme national du Panama:

Résultat 1 : Création des capacités institutionnelles nécessaires à une bonne coordination et exécution de la stratégie nationale REDD+ au Panama.

- En collaboration avec l'ANAM, le plan de travail détaillé pour 2011 a été élaboré et convenu ; il comprend une liste détaillée des activités permettant d'appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+. Ce plan de travail annuel prévoit une liste complète des activités envisagées, un calendrier et un budget prévisionnel, et précise la partie responsable de chaque réalisation prévue par le document du Programme.
- Une évaluation technique a été réalisée par le PNUE, portant sur les aspects juridiques actuellement soulevés par la mise en œuvre de la REDD+ au Panama. Elle comporte une analyse de la propriété du carbone. Il s'agit d'une évaluation préliminaire, qui s'articule en une triple analyse juridique : (i) gouvernance forestière actuelle, (ii) propriété foncière, et (iii) droits associés à la propriété du carbone. Selon les résultats de cette analyse, une évaluation plus poussée explorera plus spécifiquement les mécanismes liés aux avantages du carbone plutôt que la propriété du carbone.

⁶ Ce bilan est consigné de façon cumulative ; il découle des résultats de la période de référence.

- L'ANAM a rassemblé une équipe REDD+ composée de son propre personnel et d'un représentant de la *Coordinadora Nacional De Los Pueblos Indigenas De Panama* (COONAPIP). Cette équipe contribuera à la mise en œuvre du Programme ONU-REDD.
- En juin 2011, la COONAPIP a achevé un plan visant à renforcer ses capacités institutionnelles et à faciliter un processus de consultation et de communication avec les populations autochtones. Le Programme ONU-REDD identifiera, en dialogue avec la COONAPIP, les composantes du plan qui seront appuyées par le Programme ONU-REDD.

Résultat 2 : La capacité technique de suivre, mesurer, notifier et attester la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts

- Un accord a été conclu avec l'ANAM sur les principales composantes du système national de suivi forestier : un inventaire forestier national, un système de télédétection pour le suivi des zones et des changements localisés d'utilisation des terres et des types forestiers, et un inventaire national des gaz à effet de serre.
- En collaboration avec l'ANAM et afin d'appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ et de renforcer les capacités nationales, une liste d'activités détaillées décrivant l'appui technique nécessaire à un groupe international d'experts a été identifiée afin d'accompagner l'équipe chargée du système d'information géographique (Sig) dans les phases initiales ; elle est en cours de préparation.

3.1.5 Programme national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le Programme national de la **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, d'un montant de 6 388 884 \$US, a été approuvé par le Conseil d'orientation en novembre 2010, et les transferts ont eu lieu en juin 2011. Les activités démarreront effectivement au cours de la prochaine période d'exercice (tableau 3-5).

Tableau 3-5 : Programme national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	4 520 750	1 666 889	0
PNUD	1 707 634	817 501	0
PNUE	160 500	107 000	0
TOTAL	6 388 884	2 591 390	0

L'objectif du Programme national de Papouasie-Nouvelle-Guinée est de faire en sorte que d'ici 2013, la PNG dispose d'un système opérationnel de mesure, rapportage et vérification permettant au pays de participer aux systèmes internationaux de REDD+, et d'ainsi protéger ses ressources environnementales et contribuer aux pratiques durables de subsistance des communautés rurales. Le succès de cet objectif repose sur les résultats suivants : 1) Mise en place des dispositions pour la gestion opérationnelle ; 2) Élaboration d'un système national de MRV ; 3) Appui à la création de niveaux d'émissions de référence (NER) et de niveaux de référence (NR) ; 4) Appui au suivi des concepts de réduction ; 5) Engagement des parties prenantes dans le processus de préparation de la REDD en PNG.

3.1.6 Programme national des Îles Salomon

Le Programme national des Îles Salomon, d'un montant de 550 000 \$US, a été approuvé par le Conseil d'orientation en novembre 2010, et les transferts ont eu lieu en juin 2011. Les activités débuteront effectivement au cours de la période de référence suivante (tableau 3-6).

Tableau 3-6 : Programme national des Îles Salomon (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
PNUD*	550 000	550 000	0
TOTAL	550 000	550 000	0

*Fonds en gestion commune pour le PNUD et la FAO.

L'objectif assigné au Programme national initial des Îles Salomon est d'«établir les capacités institutionnelles et individuelles nécessaires à la pleine préparation à la REDD+ dans les Îles Salomon». Cet objectif se déclinera en trois résultats : 1) La préparation à la REDD+ s'appuie sur des processus de gestion effectifs, intégrateurs et participatifs ; 2) Les parties prenantes à la REDD+ possèdent une compréhension globale des avantages et des risques potentiels liés à la REDD+ ; 3) La formulation des NER et le MRV bénéficie de capacités préliminaires.

3.1.7 Programme national de la Tanzanie

La Programme national complet de la Tanzanie, d'un montant de 4 280 000 \$US, a été approuvé par le Conseil d'orientation en mars 2009, et les transferts ont eu lieu en janvier 2010. Les décaissements enregistrés au 30 juin 2011 s'élevaient à 357 301 \$US (tableau 3-7).

Tableau 3-7 : Programme national de la Tanzanie (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	1 498 000	1 498 000	34 380
PNUD	2 568 000	2 568 000	322 921
PNUE	214 000	214 000	0
TOTAL	4 280 000	4 280 000	357 301

Le Programme ONU-REDD de Tanzanie renforcera la préparation nationale à la REDD+ dans le cadre de la stratégie évolutive du gouvernement en matière de REDD+. Les résultats du Programme seront : 1) le renforcement du cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles pour la REDD+ ; 2) une meilleure capacité à appréhender les éléments de la REDD+ dans les systèmes nationaux de Suivi, d'évaluation, de notification et de vérification ; 3) une meilleure capacité à gérer la REDD+ et à fournir d'autres services

écosystémiques forestiers à l'échelon des districts et au niveau local ; et 4) un soutien généralisé des parties prenantes en faveur de la REDD+. Le Programme national était initialement prévu pour une durée de 24 mois, à compter de janvier 2010. Toutefois, la mise en œuvre n'ayant débuté qu'en juillet 2010, un délai sans coût supplémentaire a été sollicité jusqu'au mois de juin 2012.

La coordination du Programme national de la Tanzanie incombe à l'équipe spéciale nationale pour la REDD (NRTF). Le document original du Programme national stipulait la création de plusieurs activités pilotes REDD+. Or, peu après son achèvement, plusieurs projets pilotes intégraux ont été créés par l'intermédiaire du partenariat Norvège-Tanzanie sur le changement climatique. Le Programme ONU-REDD travaille étroitement avec ces projets pilotes et envisage des dispositifs de coopération. C'est pour cette raison, entre autres, que la décision a été prise d'organiser un examen à mi-parcours du Programme ONU-REDD en Tanzanie - celui-ci aura lieu pendant la deuxième moitié de 2011. Les membres du NRTF, représentés dans l'unité REDD auprès du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme, ont néanmoins le sentiment de n'être pas suffisamment impliqués dans la gestion du Programme ONU-REDD. Cette question sera également soulevée pendant cet examen à mi-parcours.

Bilan⁷ du Programme national de Tanzanie:

Résultat 1 : Renforcement du cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles pour la REDD

- L'équipe spéciale nationale pour la REDD (NRTF) a publié un projet de stratégie nationale REDD en janvier 2011.
- Deux formations ont été dispensées en février et mars 2011 par des consultants employés par le Programme ONU-REDD.
- Formation de 100 fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme et d'autres ministères.
- Élaboration d'un manuel de formation par les consultants, qui préparent à l'intention du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme un avis stratégique sur la position à adopter par le ministère au regard d'un régime de REDD+, en vue d'un nouveau renforcement des capacités et en prévision des besoins de formation.
- Un atelier régional de formation a été organisé en novembre 2010, en coopération avec le FCPF/Banque mondiale. Le recrutement d'un poste de consultant a été annoncé en juin 2011 afin de poursuivre les travaux sur les coûts d'opportunité et de la mise en œuvre de la REDD+ en Tanzanie.

Résultat 2 : Une meilleure capacité à appréhender les éléments de la REDD dans les systèmes nationaux de Suivi, évaluation, notification et vérification (MARV)

- Plusieurs séances de formation sur des points relatifs au MRV ont été dispensées en 2010, en étroite coopération avec l'organisme tanzanien Évaluation et surveillance des ressources forestières nationales. Quelques exemples:
 1. Un atelier de formation général sur la télédétection, financé par le Programme ONU-REDD, s'est tenu à Morogoro les 6-9 septembre.

⁷ Ce bilan est consigné de façon cumulative ; il découle des résultats de la période de référence.

2. Un atelier cofinancé consacré au logiciel de télédétection libre de droits s'est tenu les 20-24 septembre à Dar es Salaam.

Résultat 3 : Une meilleure capacité à gérer la REDD+ et à fournir d'autres services écosystémiques forestiers à l'échelon des districts et au niveau national

- En février 2011, le ministère des Ressources naturelles et du Tourisme, avec le soutien du Programme ONU-REDD, a proposé à Kibaha un atelier sur le retour d'information des parties prenantes. Plus de 50 participants issus du gouvernement, des projets pilotes des ONG et de la communauté des bailleurs de fonds ont échangé des renseignements et évoqué leurs activités. L'atelier constituait une plateforme permettant à tous les participants de débattre ouvertement des questions entourant la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays. Les participants ont exprimé le souhait qu'un forum de discussion de ce type soit prévu au moins deux fois par an, et le Programme ONU-REDD a offert à l'avenir de financer l'organisation de tels ateliers.
- En janvier 2011, le ministère des Ressources naturelles et du Tourisme a publié une annonce de recrutement d'un prestataire de services chargé du renforcement approfondi des capacités de son personnel en matière de REDD+. Le processus de recrutement a atteint sa dernière phase.

3.1.8 Programme national du Viet Nam

Le **Viet Nam** a reçu en mars 2009 l'approbation de son Programme national complet, soit 4 384 756 \$US, les fonds ont été transférés en octobre 2009. Les décaissements enregistrés au 30 juin 2011 s'élevaient à 2 457 129 \$US (tableau 3-8).

Tableau 3-8 : Programme national du Viet Nam (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	1 690 814	1 690 814	383 137
PNUD	2 501 128	2 501 128	1 918 256
PNUE	192 814	192 814	155 736
TOTAL	4 384 756	4 384 756	2 457 129

Le Programme national du Viet Nam a pour objectif de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des organisations concernées aux niveaux central et local de façon que le pays soit préparé à la REDD+ et prêt à réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts d'ici fin 2012. Le Programme s'articule en trois composantes : 1) améliorer les capacités institutionnelles et techniques en faveur d'une coordination nationale pour gérer les activités de REDD+ au Viet Nam ; 2) offrir les moyens de gérer la REDD+ et de fournir d'autres paiements pour des services écologiques dans les districts par le biais de la planification et la mise en œuvre du développement durable ; et 3) susciter une coopération en matière d'information et de partage des expériences en matière de mise en œuvre de la REDD dans le bassin du Bas-Mekong, notamment

dans les quatre pays sélectionnés par le FCPF (Viet Nam, République démocratique populaire lao, Cambodge et Thaïlande).

Bilan⁸ du Programme national du Viet Nam:

Résultat 1 : Améliorer les capacités institutionnelles et techniques en faveur d'une coordination nationale pour la gérer les activités de REDD au Viet Nam

- Le réseau national REDD a d'abord peiné à fonctionner comme prévu, mais les événements récents ont ouvert la voie à un meilleur niveau d'activité. La plupart des groupes de travail technique et sous-technique de support (STWG) ont bien fonctionné, fournissant un véhicule permettant aux parties prenantes de se rencontrer et de débattre de questions relatives à la REDD+ ; ils ont également été consultés sur des points du Programme national REDD. La création d'un STWG sur le système de distribution des avantages en avril a réuni les parties prenantes locales et nationales, et stimulé la discussion sur cet aspect, qui revêt une grande importance pour l'avenir de la REDD+ au Viet Nam.
- Pour combler certaines carences, des améliorations sont apportées au site Internet national REDD afin de le rendre plus facile d'utilisation pour les membres du réseau national. Depuis la passation de pouvoir du Partenariat d'appui au secteur forestier, l'unité de gestion du Programme joue également un rôle de secrétariat pour le réseau.
- En janvier, le Premier ministre a décidé la création d'un comité directeur interministériel sur la REDD+, avec la participation des principaux ministères et organismes gouvernementaux. Un bureau national pour la REDD+ a en outre été mis sur pied, avec pour directeur Pham Manh Cuong, Point focal REDD+. La cinquième réunion du Conseil exécutif du projet du Programme national du Viet Nam a été un succès, enregistrant une bonne participation et les contributions de plusieurs organismes.
- Dans le cadre du projet financé par le PNUD sur le développement durable et le changement climatique, le ministère au Plan et à l'Investissement (MPI) a organisé des activités conjointes avec le Programme ONU-REDD afin d'intégrer progressivement la REDD+ dans les plans socio-économiques des provinces pour la période 2011-2020.
- Les méthodologies employées dans la création de NER/NR et des SR ont été révisées, et une méthode adaptée au contexte national a été sélectionnée par un international, ce afin d'identifier les solutions permettant l'établissement de niveaux de référence en vue de la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts et de l'accroissement des réserves de carbone en vertu du mécanisme REDD+ de la CCNUCC.
- Avec le soutien de l'ambassade de Finlande, toutes les cartes forestières et les données mesurées dans des conditions naturelles pour 1990, 1995, 2000, 2005 et 2010 ont été numérisées en 2010 pour la province de Lam Dong.
- Un NER national provisoire a été proposé. L'étude de la JICA valide à présent les cartes forestières pour 1995 et 2005, qui seront ensuite employées pour améliorer le NER provisoire.
- Un atelier technique a été organisé par unité de gestion de projet fin avril afin d'obtenir des experts des recommandations sur le projet de rapport. La révision du rapport est en cours par le sous-contractant, le Centre de recherche pour l'écologie forestière et de l'environnement (RCFEE). Deux ateliers (l'un pour les experts techniques, l'autre pour les décideurs politiques) se tiendra en juillet et en août 2011. Le rapport final sera vraisemblablement soumis en septembre à l'approbation de l'administration vietnamienne de la foresterie (VNFOREST).

⁸ Ce bilan est consigné de façon cumulative ; il découle des résultats de la période de référence.

- La première ébauche du Programme national REDD+ étant prête depuis février, le gouvernement intègre les nouveaux commentaires formulés, et prépare de larges consultations des parties prenantes dans les zones locales et provinciales.
- Le Programme a également entamé une analyse des compétences institutionnelles, qui vise entre autres buts à identifier les domaines et les organismes nécessitant un renforcement des capacités spécifique à la REDD+.
- Un certain nombre d'activités a été entrepris à la suite de l'analyse initiale des systèmes de distribution des avantages:
 - Conception d'un cadre pour l'évaluation des "R-facteurs", qui déterminent la manière dont les paiements seront alloués selon des critères socio-économiques et écologiques.
 - Consultations locales sur les systèmes de distribution des avantages et exercice de pilotage pour les décideurs locaux.
 - Les 17 recommandations stratégiques sur les systèmes de distribution des avantages énumérées dans le rapport d'étude de 2010 ont été mises à jour. Un premier débat sur les systèmes de distribution des avantages a été engagé dans les deux districts pilotes, de même qu'une discussion au sein du STWG sur les systèmes fonctionnels de distribution des avantages en avril.
- Les enseignements relatifs au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC), au suivi participatif du carbone, aux systèmes de distribution des avantages et au Programme national REDD+ ont été tirés, et des supports de communication⁹ produits et diffusés à l'échelle nationale et internationale (lors du 6^{ème} Conseil d'orientation, au Mexique ; en Équateur, lors de l'échange d'Oslo sur la REDD+)
- Le Programme est connu pour sa mise en œuvre de la CPLCC. Des organismes comme l'Agence japonaise de coopération internationale, Fauna and Flora International, et l'Association du Laos pour la biodiversité sont venues en savoir plus sur la mise en œuvre de la CPLCC.
- Le document-cadre de mesure, rapportage et vérification (MRV) a été élaboré par un groupe de consultants internationaux et nationaux en juin. Le document s'attache à décrire le système de MRV Système et ses composantes, garanties, et le suivi des politiques et mesures. La version révisée du document cadre a été diffusée en vue du prochain cycle de consultation. Deux ateliers techniques seront également organisés en juillet et en août afin de contribuer à la finalisation du document. Le document final sera intégré au document du Programme national REDD et soumis à approbation d'ici la fin de l'année.

Résultat 2 : Doter des capacités de gérer la REDD+ et de fournir d'autres paiements pour services écologiques au niveau du district par le biais de la planification et la mise en œuvre du développement durable

- Des cartes forestières historiques de Lam Ha et de Di Linh ont été réalisées et parachevées en avril, conformément au calendrier, par le Centre pour les ressources forestières et l'environnement (FREC), et des consultations provinciales sont en cours, afin de déterminer les meilleurs moyens d'intégrer les cartes et d'autres outils en faveur de la REDD+ aux plans de développement socio-économique.
- Une méthodologie pour l'évaluation du coût d'opportunité pour la REDD+ a été élaborée et parachevée en mai par un expert international et national. Il a ensuite été recommandé que l'analyse du coût

⁹ <http://vietnam-redd.org/Web/Default.aspx?tab=project&zoneid=110&itemid=60&lang=en-US>

d'opportunité soit employée comme outil lors de l'intégration de la REDD+ dans les plans de protection et de développement forestiers (FPDP).

- La REDD+ a été progressivement placée au coeur du plan socio-économique provincial (SEDP) pour 2011-2015, et dans le plan directeur pour la protection forestière 2011-2020.
- Un suivi participatif du carbone (PCM) a été prévu afin d'être mis à l'essai à plus grande échelle dans les districts de Di Linh et Lam Ha. Cette démarche a été toutefois repoussée afin d'examiner l'approche du PCM et de ménager une discussion des parties prenantes sur le PCM. En mai, un manuel abrégé sur le PCM¹⁰ a été produit en anglais et en vietnamien par le spécialiste technique du Programme aux fins de la consultation des parties prenantes.
- L'aide du Programme ONU-REDD à l'orientation de l'Inventaire forestier national dans deux districts pilotes a été sollicitée en 2010. Depuis, le FIPI œuvre avec la VNFOREST à la révision de la proposition en vue de la présenter au Programme.
- Deux événements de sensibilisation (une cérémonie pour fêter l'Année internationale des forêts et le dixième anniversaire de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Journée mondiale de l'environnement), et des ateliers (5) ont été organisés aux niveaux national et local (dans les hauts plateaux du centre et dans le nord, entre autres) afin de sensibiliser les parties prenantes local à la REDD+. Cinq articles sur la REDD+, ONU-REDD Viet Nam ; CPLCC et des films sur le PCM ont été produits pour aider les populations locales à mieux connaître le changement climatique, la REDD+ et les activités mises en œuvre par l'ONU-REDD.
- Conjointement avec le Centre régional de formation à la foresterie communautaire pour l'Asie et le Pacifique (RECOFTC) et le projet financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, le Programme a procédé à une évaluation des besoins en capacités dans la province pilote. La création de capacités a été recommandée en faveur des acteurs de terrain concernés par la REDD+ dans le secteur forestier du Viet Nam.

3.1.9 Programme national de la Zambie

La Zambie a reçu l'approbation de son Programme national complet pour 4 490 000 \$US en mars 2010 ; les fonds ont été transférés en octobre 2010. Les décaissements enregistrés au 30 juin 2011 s'élevaient à 60 613 \$US (tableau 3-9).

¹⁰ <http://vietnam-redd.org/Web/Default.aspx?tab=download&zoneid=152&subzone=156&child=178&lang=en-US>

Tableau 3-9 : Programme national de la Zambie (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	2 180 000	900 192	7 759
PNUD	1 995 000	664 996	52 854
PNUE	315 000	120 005	0
TOTAL	4 490 000	1 685 193	60 613

Le Programme national de la Zambie vise à préparer les parties prenantes et les institutions du pays à la future mise en œuvre effective de la REDD+ dans l'ensemble de la nation. Il poursuit les objectifs suivants : i) se doter des capacités institutionnelles et donner aux parties prenantes les moyens d'exécuter la REDD+ ; ii) développer un environnement stratégique propice à la REDD+ ; iii) élaborer des modèles de partage des avantages de la REDD+ ; et iv) créer des systèmes de Suivi, Rapportage et Vérification (MRV) pour la REDD+. La durée du Programme national est de 36 mois.

Bien que l'exécution du projet ait progressé, son fonctionnement demeure ralenti. L'équipe REDD+ en Zambie est toujours en cours de création. Pendant la mission ONU-REDD en mai 2011, le ministère a annoncé sa position sur le mode de mise en œuvre des programmes et des projets en faveur d'une meilleure coordination, afin d'éviter les redondances, d'optimiser les différents plans de travail et les résultats, et de réduire les coûts de transactions. En outre, le processus d'achats publics a été plus long que prévu pour la création effective de l'unité de coordination de la REDD+. Enfin, le secrétaire permanent du ministère du Tourisme, de l'Environnement et des Ressources naturelles a soudainement changé en juin 2011. Le Programme a également pâti tout au long de l'année de l'approche des élections de septembre 2011, qui ont sollicité le personnel gouvernemental.

Bilan¹¹ du Programme national de la Zambie :

Résultat 1 : Renforcement de la capacité de gérer la préparation de la REDD+.

- Le Programme a commencé récemment, si bien que le renforcement des capacités de base et l'engagement des parties prenantes sont encore en cours.
- La création du bureau national REDD+ est en cours. La synergie entre l'ONU-REDD et les programmes de l'évaluation intégrée de l'occupation des sols (ILUA II) avance de manière tangible, ce qui constitue une base plus solide pour la gestion des ressources forestières et la préparation de la REDD+. Un certain nombre de biens et services ont été exécutés.

Résultat 2 : Un large soutien est offert aux parties prenantes en faveur de la REDD+.

¹¹ Ce bilan est consigné de façon cumulative ; il découle des résultats de la période de référence.

- Un atelier de formation visant à sensibiliser les parties prenantes sur la REDD+ a eu lieu du 27 au 29 juin 2011. Quelque 75 personnes issues d'une variété de groupes de parties prenantes y ont participé, parmi lesquels 36 représentaient les neuf provinces, quatre provenant de chaque province.

Résultat 5 : Renforcement de la capacité de MRV dans l'exécution de la REDD+.

- L'intégration avec la coordination ILUA-II a été soigneusement étudiée, et un plan de travail conjoint FAO MRV et ILUAI a été réalisé afin de contribuer à faciliter la mise en œuvre.
- Les données d'ILUA II ont été examinées afin d'identifier les lacunes et de déterminer quelles données peuvent être employées pour les calculs de carbone dans le processus de REDD+.
- Le fascicule de sensibilisation sur le MRV a été parachevé ; il est en cours d'impression avant sa distribution.
- Les carreaux échantillons de la FRA fournis par la FAO ont été analysés par la Zambie afin d'obtenir une première estimation des réserves de carbone et de leurs évolutions.
- Le siège de la FAO met en place un portail pilote pour le système national de suivi, afin de donner à la Zambie le choix du système à adopter.
- Le siège de la FAO travaille avec l'INPE sur une méthodologie permettant de former et d'adapter sans heurt le système national de suivi des forêts en Zambie.
- Deux responsables techniques de Zambie ont assisté à la formation intensive sur l'inventaire des gaz à effet de serre dans le siège de la FAO en janvier 2011. L'atelier a permis de dégager une vue d'ensemble des étapes d'un inventaire national des gaz à effet de serre.

Résultat 6 : Évaluation des NER et des NR entreprise.

- Un document cadre méthodologique a été élaboré pour le niveau de référence et les niveaux d'émissions de référence en Zambie par la FAO.

3.2 Programme global ONU-REDD

Le Programme ONU-REDD s'emploie à contribuer à la mise en œuvre de la REDD+ dans le monde, aux niveaux national et international. Le Programme global ONU-REDD œuvre avec des pays partenaires, d'autres initiatives multilatérales et la communauté internationale de la REDD+, en axant prioritairement son action sur l'élaboration d'approches, d'analyses, de méthodologies, d'outils, de données et de bonnes pratiques en commun, ainsi que sur des garanties sociales et environnementales transversales à plusieurs domaines de travail. Le Programme global ONU-REDD appuie les pays dans les domaines piliers de la REDD+ et permet aux pays partenaires de bénéficier des savoirs mis en commun et de l'échange d'expériences.

L'ensemble des allocations pour le Programme global ONU-REDD au 30 juin 2011, soit à 24 583 627 \$US, a été transféré. En outre, les organismes des Nations Unies ont assuré un cofinancement du démarrage à ce jour, sous forme de numéraire et en nature, à raison de 12 846 702 \$US à l'appui des activités du Programme global (tableau 3-11).

Au 30 juin, les décaissements étaient de 18 559 105 \$US (tableau 3-10). Cette somme ne comprend ni les engagements ni les obligations souscrites par les organismes et dont le décaissement aura lieu à l'avenir, ni les dépenses du secrétariat du Programme ONU-REDD jusqu'à la fin de l'année, qui n'ont pas encore été

enregistrées (la composante du Programme global correspondant au secrétariat du Programme ONU-REDD s'étend jusqu'au 31 décembre 2011).

Tableau 3-10 : Programme global (en dollars américains)

Organismes des Nations Unies participants	Montant alloué au 30 juin 2011	Total des transferts jusqu'au 30 juin 2011	Total des décaissements jusqu'au 30 juin 2011
FAO	7 979 685	7 979 685	6 686 129
PNUD	7 209 934	7 209 934	5 039 453
PNUE	9 394 008	9 394 008	6 833 523
TOTAL	24 583 627	24 583 627	18 559 105

Le Programme global ONU-REDD entreprend des activités qui contribuent au succès de sept résultats. Le présent rapport semi annuel mentionne ces résultats tels qu'ils ont été conçus et dotés d'une enveloppe budgétaire jusqu'au 30 juin 2011. Chaque résultat correspond à des aspects de la préparation des pays en vue de la REDD+.

Les résultats assignés au Programme global sont les suivants:

1. Une meilleure orientation sur le MRV et le suivi ;
2. Un engagement accru des populations autochtones, de la société civile et des autres parties prenantes ;
3. Un cadre analytique et technique renforcé pour la concrétisation des avantages multiples ;
4. Une meilleure gestion, coordination et communication des connaissances (notamment par le secrétariat du Programme ONU-REDD) ;
5. Une plus grande transparence et effectivité dans la gouvernance nationale REDD+ ;
6. L'élaboration de systèmes équitables de partage des avantages ;
7. Un soutien à la transformation du secteur en faveur d'un modèle sobre en carbone.

Dans les années à venir, le Programme global ONU-REDD continuera d'apporter un soutien international à la préparation de la REDD+. En août 2011, le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a adopté le document intitulé "Appui aux actions nationales REDD+ : document cadre du Programme global 2011-2015", ainsi que le budget correspondant pour deux ans. Ce document découle de la Stratégie du Programme ONU-REDD, et met à profit l'expérience acquise par le Programme ONU-REDD en matière d'appui direct et par le biais d'activités internationales. Le document-cadre du Programme global 2011-2015 est conforme aux six domaines d'activité définis par la Stratégie du Programme ONU-REDD, et traduit les résultats et les perspectives des accords de Cancùn sur la REDD+, ainsi que la nécessité d'étendre les actions et les finances de la REDD+.

Voici un résumé des principaux succès du Programme global, dans la période de référence du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

Résultat 1 : Une meilleure orientation sur le MRV et le suivi

Le volet de mesure, rapportage et vérification (MRV) constitue l'une des conditions préalables de stratégies REDD+ effectives. Les accords de Cancùn stipulent que les pays qui mettent en œuvre la REDD+ doivent se doter

d'un solide système national de suivi forestier afin de satisfaire les exigences de suivi et de MRV établies par la convention. Outre les exigences de suivi et de MRV, un système d'information est également prescrit afin de faire état de la manière dont les garanties sont abordées et respectées. Le Programme ONU-REDD, par le biais de son Programme global, fournit aux pays des approches, méthodologies et outils propices à des systèmes judicieux de MRV et d'information.

Dans quatre pays pilotes ONU-REDD (la République démocratique du Congo (RDC), l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) et le Viet Nam), des plans d'action sur l'information, le suivi et le MRV ont été élaborés, et le processus de leur adoption officielle a débuté. Dans tous les pays pilotes (à l'exception de la Bolivie, du Panama et du Paraguay), des activités de formation sur la télédétection, l'inventaire forestier national et le MRV ont été offertes. Dans deux pays, la RDC et la PNG, l'élaboration du système de suivi a débuté pour la deuxième phase de la REDD+ ; le système sera présenté à Durban, en décembre 2011. Il s'agit du "Projet phase de démarrage". D'autres pays partenaires du Programme ONU-REDD ont également bénéficié de son appui technique dans l'élaboration de stratégies REDD+ et leurs activités de MRV&M.

Le projet phase de démarrage ONU-REDD de la FAO avec l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale (INPE), responsable du suivi en temps réel de la déforestation au Brésil, procède par étapes. Les deux premières phases ont débuté en 2011 : l'étude de faisabilité (ou planification et préparation du développement) en phase I, et le développement en phase II. La RDC et la PNG ont été les deux premiers pays à amorcer la phase de démarrage, et à créer un système national de suivi, avec l'ambition de lancer une version beta des systèmes nationaux de suivi forestiers par satellite lors de la 17^{ème} Conférence des parties (COP) de la CCNUCC à Durban, en décembre 2011. Guidés par les gouvernements de RDC et de PNG, la FAO et l'Institut national brésilien pour la recherche spatiale (INPE) seront chargés du développement et de la mise en œuvre opérationnelle du système dans le pays, en l'adaptant au contexte national. Les homologues gouvernementaux recevront une formation et des recommandations sur le système d'information élaboré par la FAO et l'INPE, afin de garantir un renforcement systématique des capacités dans les pays.

Pendant la première partie de 2011, le Programme ONU-REDD a continué d'appuyer les pays dans leur élaboration de méthodologies de MRV&M en fonction des besoins nationaux. Un grand nombre d'activités entreprises dans le cadre du résultat 1 contribuent conjointement à la mise en place d'un processus de consultation d'experts international. Outre ces réunions, formations et documents réalisés en vertu d'autres réalisations, le Programme ONU-REDD a organisé plusieurs événements de partage des connaissances pendant la rencontre à Bonn de l'Organe subsidiaire de Conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC, qui ont contribué à faire progresser la base internationale de connaissances sur le MRV&M.

Un examen systématique est en cours, afin d'analyser les méthodes existantes et attestées de mesure et d'évaluation des stocks terrestres de carbone et l'évolution des réserves. Cette démarche a pour but d'attribuer des bases scientifiques aux orientations fournies aux pays désireux de participer aux futurs mécanismes de REDD+ et de gestion terres ; elle résumer les fondements scientifiques des nombreuses approches employées aujourd'hui dans la mesure et l'évaluation du carbone. Un premier bilan de la documentation scientifique a été réalisé au cours de la première moitié de 2011, afin d'améliorer le volet scientifique dans l'élaboration des

orientations sur le MRV et le suivi, mais aussi pour sensibiliser la communauté scientifique à l'importance que revêt le suivi du carbone. Des articles, rapports et ouvrages validés par des comités scientifiques ont été identifiés sur la base de leurs titres et des résumés de recherche, lorsqu'ils contenaient des études comparatives des différentes méthodes. L'équipe analyse actuellement une série de documents ayant satisfait au critère de l'évaluation de la qualité et en synthétise les résultats, afin de tirer des conclusions sur l'effectivité des différentes méthodes de mesure du carbone. La version préliminaire de cet examen systématique sera présentée pour susciter des commentaires publics et un examen par les pairs, puis finalisé pendant la deuxième moitié de 2011.

Une réunion d'experts sur l'évaluation des approches en vigueur dans l'inventaire forestier pour la REDD+ a eu lieu au siège de la FAO à Rome (Italie) les 31 mai et 1^{er} juin 2011. Son objectif consistait à élaborer des critères préliminaires permettant d'évaluer la conception des systèmes d'inventaire forestier national en tenant compte des estimations de réserves de carbone et de leur évolution ; d'évaluer les besoins et les possibilités de contribuer aux orientations méthodologiques préparées par la CCNUCC et le GIEC ; de définir la manière dont un forum scientifique, avec l'aide de la FAO, peut être organisé et chargé de conseiller les pays sur les inventaires et le suivi forestiers nationaux pour la REDD+ et rédiger des messages préliminaires. Le Programme ONU-REDD poursuivra ses débats avec le GIEC afin de déterminer le meilleur moyen de travailler de concert au service de nos États-membres en partageant ses connaissances et en octroyant ses conseils et son expertise technique.

Plusieurs aspects de la coordination et de la mise en œuvre ont été évoqués lors d'une réunion conjointe avec la mission de repérage du carbone forestier du Groupe Observation de la Terre (GEO-FCT) en février 2011. La réunion a été l'occasion de convenir de certains points clefs, notamment les besoins en recherche et développement (R&D) à l'appui de la mise en œuvre de l'initiative *Global Forest Observation*, les besoins en recherche et développement et en données pour les pays de démonstration, au cours de leur élaboration des systèmes de MRV. De même, un plan d'action a également été conclu entre le GEO-FCT et la FAO - notamment pour le travail de la FAO sur la MRV&M sous l'égide du Programme ONU-REDD, de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) et des dispositifs nationaux d'évaluation des forêts (NFMA). Le bouquet de télédétection offert aux pays par le Programme ONU-REDD est compatible avec les accords de la CCNUCC et comprend des outils technologiques disponibles et faciles d'utilisation pour les pays REDD+. Son contenu est également compatible avec les autres recommandations données sur le MRV par le Programme ONU-REDD aux pays.

Douze nouveaux pays ont reçu un appui sous forme de conseils techniques sur l'information, le suivi et le MRV, ce qui élève le nombre de pays soutenus par le Programme ONU-REDD à vingt-et-un, pays du bassin du Congo et les nouveaux pays partenaires ONU-REDD en Asie, Afrique et Amérique latine y compris. Le projet proposé de suivi et de MRV pour le bassin du Congo a reçu l'approbation formelle du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo et sera aussi associé au Programme ONU-REDD.

Le Programme a appuyé le processus de CD-REDD¹² en organisant un atelier de formation sur les méthodes permettant de créer un système national pour l'inventaire des gaz à effet de serre, avec la participation de 36 pays REDD+. L'atelier allait dans le sens des résultats correspondant aux efforts internationaux de renforcement des capacités et à la mise en place de partenariats, en ce qu'il a renseigné les experts des pays REDD+ participants sur les conditions techniques et les actions institutionnelles nécessaires à la création d'un inventaire national des gaz à effet de serre. L'atelier a été suivi par les experts des organismes partenaires suivants : Coalition des Nations de forêts tropicales (CfRN), l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (Société allemande pour la coopération internationale, GiZ) et le Johann Heinrich von Thünen Institute (vTI). L'atelier de formation et les suites données par les pays REDD+ participants ont donné lieu à un document complet (les actes de l'atelier) qui sera publié en septembre 2011 ; ce document a vocation à aider les pays REDD+ à établir leurs systèmes d'inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Un cours pilote et un cours régional sur le MRV, les inventaires forestiers nationaux et le suivi de la REDD+ s'est tenu à Rome (Italie) et à Morogoro (Tanzanie) du 11 au 15 juillet 2011. Les deux cours poursuivaient l'objectif de doter les gouvernements des capacités de mettre sur pied des systèmes de MRV, ainsi que les universités et les institutions de formation locaux des moyens de promouvoir la science et les techniques de MRV parmi les professionnels du pays.

Résultat 2 : Un engagement accru des parties prenantes dans le projet de REDD

Le Programme ONU-REDD a joué un rôle déterminant dans l'appui à l'engagement des populations autochtones, des autres communautés tributaires des forêts et de la société civile dans le projet de REDD+, à l'échelon mondial aussi bien que national. Ces activités ont permis d'associer activement les représentants des populations autochtones et de la société civile au projet de REDD+ et à sa conception. Aux fins de ce résultat, plusieurs activités ont été entreprises, permettant : de consolider les pratiques d'engagement des parties prenantes dans les activités du Programme ONU-REDD ; de renseigner et d'engager les populations autochtones, les autres communautés tributaires des forêts et les acteurs de la société civile dans les principaux processus de la REDD+ ; et de valoriser un engagement plus effectif des parties prenantes dans les Programmes nationaux ONU-REDD.

En novembre 2011, l'harmonisation entreprise avec le FCPF en faveur des Lignes directrices concernant l'engagement des parties prenantes à la préparation de la REDD+ avec un accent sur la participation des peuples Autochtones et autres communautés dépendant de la forêt arrivera à son terme. Les lignes directrices sur conjointes sur l'engagement des parties prenantes ont été soumises en mars 2011 à l'examen externe du Groupe de conseil indépendant sur les forêts, les droits et le changement climatique, dont les commentaires ont donné lieu à une version préliminaire et mise à jour des lignes directrices conjointes sur l'engagement des parties prenantes, présentées lors d'un événement spécial en marge de la 10^{ème} séance de l'UNPFII. Le document a été rendu public pendant un mois de consultation publique, largement relayé par Internet et sur les réseaux établis de la REDD+. Cette démarche a contribué au développement d'une orientation opérationnelle

¹² Le CD-REDD désigne l'initiative de développement des capacités par la Coalition des Nations de forêts tropicales (CfRN) développée avec la collaboration ou avec l'appui de la GiZ, du BMU (ministère allemand de l'Environnement), du FCPF, du FEM, de l'INPE (Institut national brésilien pour la recherche spatiale), des services forestiers de l'Inde, GOF-C-GOLD (Observation de la dynamique du couvert forestier et terrestre mondiaux) et de la FAO.

pour les pays partenaires au Programme ONU-REDD, et participera d'une meilleure mise en œuvre des activités du Programme, conformément aux principes et normes du Programme ONU-REDD.

Afin d'encourager les membres du Conseil d'orientation représentant les populations autochtones et la société civile à resserrer les liens avec leurs circonscriptions et à les informer des activités du Programme ONU-REDD et des décisions du Conseil d'orientation, un mandat et un petit système de subvention a été établi, qui a stimulé la participation des organisations de populations autochtones et de la société civile membres du Conseil d'orientation dans les réunions régionales sur la REDD. Les organisations de populations autochtones et de la société civile membres du Conseil d'orientation ont été encouragées à contribuer aux réunions, missions et négociations internationales et à entreprendre dans les pays des activités de sensibilisation sur la REDD+ et la CPLCC, auprès des populations autochtones en Tanzanie et en République démocratique du Congo (des activités similaires étant prévues dans d'autres pays de la région Afrique en 2011). Grâce à cet appui, les membres représentant les populations autochtones et la société civile au Conseil d'orientation représentent mieux leurs circonscriptions au cours des réunions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD ; cette démarche a également renforcé l'engagement et l'influence des populations autochtones et des acteurs de la société civile dans les processus internationaux de REDD+. L'appui à la participation des représentants des populations autochtones et de la société civile dans les manifestations a contribué à enrichir leur compréhension et leur conscience de la REDD+.

En matière d'engagement des parties prenantes, le Programme ONU-REDD octroyé un appui technique à un certain nombre de Programmes nationaux pendant le premier semestre 2011, notamment : (i) Un appui technique direct au bureau de pays du PNUD au Guyana sur le développement du projet de Fonds d'investissement REDD du Guyana (GRIF), afin de garantir la conformité du projet aux principes, normes et orientations du Programme ONU-REDD ; (ii) Un appui au développement d'un plan de consultation pour le Viet Nam en janvier 2011 ; (iii) Un apport technique au document de Programme national de PNG en février 2011. Le Programme global a apporté son appui aux processus d'engagement des parties prenantes dans le pays et à la mise en œuvre des principes, normes et orientations du Programme ONU-REDD sur l'engagement des parties prenantes dans les pays du Programme ONU-REDD. De même, l'appui a servi une meilleure compréhension, au sein du bureau de pays du PNUD, combien il importe que les instruments et principes des droits de l'homme soient intégrés dans la programmation du PNUD.

Le Programme ONU-REDD a également informé les groupes représentant les populations autochtones en les conviant à de grandes rencontres internationales, rendant aussi compte à un éventail d'autres parties prenantes concernées des derniers événements. C'est ainsi qu'une manifestation en marge de l'UNPFII, consacrée aux orientations conjointes sur l'engagement des parties prenantes, a contribué à l'objectif que s'est fixé le Programme ONU-REDD de coordonner ses activités avec celles d'autres initiatives REDD+ dans le cadre de ses travaux avec le FCPF et le Programme d'investissement pour la forêt (FIP).

Parmi les principales réalisations de la première moitié de 2011, citons : (i) Une aide pour encourager les parties prenantes à s'impliquer directement dans la prise de décision sur la REDD+ au Conseil d'orientation ONU-REDD ;

(ii) L'information continue des populations autochtones et des acteurs de la société civile sur les activités du Programme ONU-REDD ; et (iii) La création de points d'entrée permettant aux parties prenantes de faire connaître plus largement leurs opinions aux principaux décideurs de la REDD+, en les encourageant à participer au Groupe de Conseil Indépendant sur les Forêts, les Droits et le Changement Climatique et au Conseil d'orientation.

Le Programme ONU-REDD a également avancé dans ses orientations relatives à un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC). Tirant parti de l'expérience et des recommandations émanant des ateliers sur le CPLCC organisés dans la région Asie-Pacifique en juin 2010 et en Amérique latine et dans la région Caraïbes en octobre 2010, le Programme ONU-REDD a accueilli la troisième consultation régionale sur le CPLCC et les mécanismes de recours pour la région Afrique à Arusha (Tanzanie) en janvier 2011. L'atelier a réuni des représentants des organisations de populations autochtones et de la société civile issus des pays pilotes et observateurs ONU-REDD en Afrique, ainsi que des experts régionaux et internationaux. L'atelier a notamment donné lieu à une ébauche consolidée de lignes directrices sur le CPLCC, alimentées par des apports des trois consultations régionales. Les commentaires détaillés fournis par le bureau du rapporteur spécial de l'ONU sur les droits autochtones figurent également dans cette version préliminaire, qui a été présentée en marge de la 10^{ème} séance de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII). Cette version préliminaire a été passée en revue par le personnel du Programme ONU-REDD à l'échelon mondial et régional, et contrôlée par les conseillers juridiques du PNUD avant d'être soumise à un mois de consultation publique en août 2011. Ce processus a contribué à l'élaboration d'une orientation opérationnelle à l'intention des pays partenaires du Programme ONU-REDD, et conduira à une meilleure mise en œuvre des activités du Programme, conformément aux principes et normes du Programme ONU-REDD. Les parties prenantes ont aussi été consultées et invitées à se faire entendre et déterminer les principes, normes et orientations pour le Programme ONU-REDD, ce qui a promu une meilleure connaissance de la REDD+, du Programme ONU-REDD et de l'application des normes relatives aux droits de l'homme à la REDD+.

Résultat 3 : Un cadre analytique et technique renforcé des avantages multiples pour les décideurs de la REDD+

Le Programme ONU-REDD s'emploie, avec ses partenaires et les pays REDD+, à élaborer des outils et des orientations pour valoriser les avantages multiples de la REDD+, et en minimiser les risques. Notre approche se fonde sur les orientations et les garanties de l'Appendice I des accords de Cancun sur la CCNUCC (FCCC/CP.2010/7/Add.1), de la gouvernance transparente et efficace des forêts à la préservation des forêts naturelles et de la biodiversité.

À cette fin, un ensemble de Principes et critères sociaux et environnementaux sont en cours d'élaboration. Il s'agit de grands principes articulés en différents critères plus détaillés et décrivant les questions importantes à aborder dans la formulation des programmes de REDD+. Ces Principes et critères constitueront pour le Programme ONU-REDD un cadre garantissant que ses activités promeuvent les avantages sociaux et environnementaux et réduisent les risques soulevés par la REDD+. Ils traduisent la responsabilité incombant au Programme ONU-REDD, en matière de programmation du développement, d'opter pour une approche fondée sur les droits de l'homme, de respecter les conventions, traités et déclarations des Nations Unies, et d'appliquer

les politiques et procédures des organismes de l'ONU. Les Principes et critères seront ainsi appliqués par le Programme ONU-REDD :

- Comme instrument dans la formulation des programmes et initiatives de REDD+ nationaux sollicitant un financement d'ONU-REDD ;
- Dans l'examen des Programmes nationaux préalablement aux demandes de financement ONU-REDD ;
- Dans l'évaluation de l'exécution des Programmes nationaux.

Un outil annexe d'identification et d'atténuation des risques est en cours de production, afin d'aider les équipes nationales REDD+ dans l'élaboration de Programmes nationaux conformes à ces Principes et critères. L'outil se compose d'une série de questions correspondant à chaque critère et permettant au personnel du Programme ONU-REDD, aux homologues nationaux et aux autres parties prenantes d'appréhender les questions à aborder afin de limiter les risques et de renforcer les avantages multiples de l'appui à la préparation par le Programme ONU-REDD.

Se fondant sur les avancées réalisées en 2010 et la réaction du Conseil d'orientation après la présentation faite en novembre 2010, des progrès importants ont été enregistrés au premier semestre 2011. Une version préliminaire des Principes et critères environnementaux a tout d'abord été élaborée par le PNUE, et les Principes et critères sociaux et environnementaux ont été intégrés en cadre unique, en étroite collaboration avec le PNUD. Cette "version 1" a été présentée au Conseil d'orientation en mars 2011, invitant des observations complémentaires. Une "version 2" accompagnée d'une réponse exhaustive aux observations reçues sera distribuée au Conseil d'orientation, au Groupe de Conseil Indépendant sur les Forêts, les Droits et le Changement Climatique, et soumis au contrôle ultérieur d'un groupe cible d'examineurs spécialisés review début juillet 2011. Une "version 3" des Principes et critères sera présenté sous forme de rapport d'étape au 7^{ème} Conseil d'orientation en octobre 2011 et suscitera, avec le projet d'outil d'identification et d'atténuation des risques, une consultation publique d'octobre 2011 à mars 2012.

La planification en vue d'un guide pratique en ligne sur les avantages multiples a été lancée, les Principes et critères constituant le cadre dans lequel les outils seront réalisés. Le guide pratique a pour but, entre autres, d'aider les pays dans la formulation et l'évaluation de leurs Programmes nationaux à l'aune des Principes et critères environnementaux. Les outils et lignes directrices existants, parmi lesquels l'outil d'identification et d'atténuation des risques, et les autres apports pertinents du Programme ONU-REDD, seront organisés selon leur utilité, et une analyse des lacunes permettra d'identifier les outils encore nécessaires pour aider les pays.

Parmi les ressources de ce type élaborées durant ce semestre, citons les lignes directrices sur la cartographie des avantages multiples potentiels de la REDD+. Ce travail de cartographie permet d'identifier et de faire connaître la nature des avantages multiples disponibles pour les pays, et peut contribuer à leur intégration dans la planification de la REDD+. L'orientation a été mise à l'essai avec les partenaires de RDC, et sa version révisée sera testée auprès des partenaires indonésiens avant sa finalisation. L'essai en RDC a été entrepris pendant une séance de travail collaborative au Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE, associant l'OSFAC (Observatoire Satellitaire des Forêts d'Afrique Centrale) et la DIAF (Direction des Inventaires et Aménagement Forestiers, Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme). Une future brochure en

couleur présentera les résultats, accompagnés d'une analyse spatiale détaillée des liens entre stockage du carbone, biodiversité et services écosystémiques. Les cartes dans leur version préliminaire ont été présentées au gouvernement de RDC lors de l'atelier régional de la CBD pour l'Afrique centrale, consacré à la mise à jour des stratégies nationales et des plans d'action sur la biodiversité qui s'est tenu à Brazzaville (République du Congo) du 19 au 23 juin 2011. La réalisation de la brochure est prévue pour un lancement en RDC en octobre.

Résultat 4 : Gestion, coordination et communication des connaissances

L'extension du Programme appelle instamment l'établissement de mécanismes systématiques et clairement définis de gestion des connaissances, de communication, de collaboration et de coordination interinstitutions. Cette dernière a été promue par le biais du secrétariat, mais aussi directement entre organismes à l'échelon mondial et régional. Le Programme ONU-REDD est coordonné par le biais du groupe de direction stratégique, du groupe de coordination et du groupe chargé des opérations, composés du personnel des organismes à différents échelons et assistés par le secrétariat. Ce dernier activement contribué à promouvoir la collaboration interinstitutions en transmettant les renseignements et en coordonnant les rapports et les efforts en vue de faciliter l'avancée des Programmes nationaux et dans les domaines d'activité du Programme global. En matière de coordination interinstitutions le secrétariat s'est particulièrement employé au premier semestre 2011 à aiguiller l'approbation du Programme global, l'élaboration du ToR de catégorie 2 et d'autres questions stratégiques. Des réunions de planification conjointe ont également eu lieu afin de doter le Programme global d'un document cadre et d'un budget.

Pour les Programmes nationaux, le secrétariat a élaboré un cadre, fondé sur les résultats, de planification, de suivi et de notification, qui a grandement contribué à préciser les rôles et responsabilités. Par ailleurs, un nouveau modèle de notification a été mis en place pour les Programmes nationaux et appliqués dans l'exercice semi annuel 2011. À des fins d'évaluation et d'amélioration du Programme ONU-REDD, le secrétariat, au nom des trois organismes, entreprend un examen interne en 2011, afin de faire le point des succès, des opportunités et des lacunes rencontrées par le Programme ONU-REDD depuis son lancement en septembre 2008, et émettre des recommandations à porter à l'attention des organismes. Au premier semestre 2011, deux examinateurs ont été sélectionnés ; leur travail sur le rapport de démarrage a débuté en juin.

Le secrétariat poursuit ses activités de communication, et a pris l'initiative de coordonner un certain nombre de manifestations pendant la première partie de 2011. Mentionnons au premier chef le sixième Conseil d'orientation ONU-REDD, organisé à Da Lat (Viet Nam) en mars 2011. Afin de garantir et d'accroître le financement du Programme, le secrétariat a également continué de solliciter les donateurs - c'est ainsi que le briefing à l'intention des missions de l'ONU basées à Genève a permis d'accroître la visibilité du Programme. Afin de consolider les capacités administratives du secrétariat, un nouveau poste d'assistant d'équipe a été créé et affecté. Un nouveau poste d'appui au partenariat REDD+ a été également créé et sera comblé au second semestre 2011.

Les conseillers et coordinateurs régionaux, les points focaux des pays et le personnel des autres organismes continuent d'appuyer les pays partenaires aux différentes étapes de leurs Programmes nationaux. Cet appui a pris la forme de missions de prospection initiale (Bangladesh, Mongolie), de missions et de consultations

techniques à l'appui de l'achèvement du document de Programme national (Équateur, Nigéria, Paraguay, Papouasie-Nouvelle-Guinée) et de missions et d'un appui au démarrage des Programmes nationaux (Îles Salomon). Des missions de soutien et des apports techniques et politiques continuent de renforcer les processus de préparation nationale de la REDD+, concourant à l'ensemble des processus REDD+ par des conseils et des moyens, et apportant un soutien ciblé à la demande, notamment dans le domaine de l'engagement des acteurs de la société civile nationale, du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, des avantages multiples et du MRV. grâce au cofinancement, les centres régionaux du PNUD sont plus à même d'appuyer le processus de préparation de la REDD+. Ce soutien a permis au Cambodge, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon de signer leurs documents de Programme national et de lancer la phase de mise en œuvre. Reconnaisant la qualité du soutien octroyé par le Programme ONU-REDD, cinq nouveaux pays ont fait part de leur intérêt et rejoint le Programme ONU-REDD, portant le nombre de pays partenaires à 35.

Les activités de communication d'ONU-REDD, bulletins d'information (*newsletters*), publications et événements parallèles, demeurent tributaires d'une solide coordination entre les organismes. Citons ainsi, parmi les publications et matériaux de communication publiés par le Programme au premier semestre 2011:

- Le Bilan Annuel 2010 (en anglais, français et espagnol) ;
- Cinq bulletins (*newsletters*) du Programme ONU-REDD ;
- La stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD (en anglais, français et espagnol) ;
- Le rapport d'ONU-REDD sur l'expansion agricole et la déforestation (en anglais, français et espagnol)
- Trois publications conjointes avec le FCPF.

Le Programme a aussi oeuvré en faveur du partage des connaissances au niveau international, en organisant des manifestations en marge des débats de la CCNUCC à Bonn en avril, et en participant à plusieurs réunions d'experts lors de l'échange de haut niveau sur la REDD, fixé par le gouvernement de Norvège en juin à Oslo.

Le site du Programme ONU-REDD (www.un-redd.org) a enregistré plus de 1 000 000 consultations par mois entre janvier et juin 2011, soit une hausse de 32 pour cent par rapport à la même période l'an dernier. De même, le nombre de visiteurs uniques et de consultations de page étaient respectivement 76% et 103% supérieurs à la même période en 2010.

L'espace collaboratif de travail, outil du Programme ONU-REDD pour le partage en ligne des connaissances, continue de constituer une plate-forme commune, un canal d'information et une base documentaire pour le Programme conjoint et compte à présent plus de 730 membres. Un sondage en ligne a permis de mieux comprendre les attentes et les besoins des membres de l'espace collaboratif de travail ; ces résultats ont orienté l'évolution de la plate-forme. Le dynamisme de ses membres et du partage en ligne de projets, d'expériences, de documents et d'enseignements, l'espace collaboratif de travail a continué de contribuer à l'élan qui meut la REDD+ et à aiguiller l'aspect opérationnel des questions de préparation de la REDD+.

La production et la diffusion de tous les nouveaux supports de communication, l'amélioration de la communication en ligne, la participation du Programme à divers événements régionaux et internationaux et le travail auprès des médias ont contribué à mieux faire connaître l'évolution du Programme ONU-REDD et de la

REDD+ auprès des acteurs concernés par le Programme : le personnel de l'ONU, les fonctionnaires gouvernementaux, et les professionnels gouvernementaux et non-gouvernementaux de la REDD+. Cette démarche a également permis de prendre acte du travail et des avancées du Programme, et de gérer l'information.

Résultat 5 : Une plus grande transparence et effectivité dans la gouvernance nationale de la REDD+

La pérennité de la REDD+ exige une gouvernance plus transparente et plus efficace. La mise en œuvre de la REDD+ appelle une solide gouvernance, en ce qu'elle reflète la capacité du pays à coordonner et promouvoir une approche collaborative entre les multiples acteurs concernés, notamment les différents organes gouvernementaux, et à acheminer des montants importants, renforcer les capacités, lutter contre la corruption, et promouvoir et respecter les garanties sociales et environnementales, notamment les droits des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts.

Un groupe consultatif composé d'experts et de représentants du pays s'est réuni en mars 2011 afin d'aborder et de poursuivre le développement de la première ébauche complète de l'Orientation pour la fourniture d'information sur la gouvernance de la REDD+ dans le processus ONU-REDD / Chatham House. Les débats ont fait la lumière sur les difficultés et les possibilités que soulève la fourniture d'informations sur la gouvernance de la REDD+. Les principaux éléments d'un système national d'information ont été identifiés, et des enseignements pratiques tirés des expériences passées et actuelles dans le secteur des ressources naturelles. En outre, la réunion a marqué l'alignement du processus ONU-REDD / Chatham House avec celui de Stockholm sur la gouvernance forestière, sous la direction de la FAO et de la Banque mondiale. Les membres des deux processus ont convenu d'employer une structure et un vocabulaire communs pour faire état des résultats de leurs débats.

Tirant parti de cette entente, la réunion d'experts sur la gouvernance forestière et la REDD+ a eu lieu à Rome (Italie) les 19 et 20 mai 2011. À cette occasion, deux guides consolidés à l'intention des professionnels ont été dévoilés conjointement : *l'Ébauche de guide d'information sur la communication d'informations sur la gouvernance REDD+*, élaboré par l'ONU-REDD et Chatham House, et le *Cadre pour l'évaluation et la surveillance de la gouvernance des forêts* résultant du processus de Stockholm en 2010. L'ébauche de guide d'orientation offre un aperçu des questions à prendre en compte dans la création d'un système national d'information sur les garanties de gouvernance dans la REDD+. Il contient une variété d'applications par diverses parties prenantes, et constituera un outil précieux, par exemple pour contribuer aux évaluations de gouvernance participatives pour la REDD+ et à d'autres documents d'orientation volontaires dans le même domaine. Le processus ONU-REDD / Chatham House et la collaboration avec le processus de Stockholm ont contribué à bâtir une communauté de pratiques forte d'un éventail d'expertises sur des questions liées à la gouvernance de la REDD+. Cette collaboration a également permis de mieux comprendre la gouvernance de la REDD+ et les éléments fonctionnels de la gouvernance, facilitant ainsi les débats multipartites et entre experts sur cet aspect. Elle a contribué à promouvoir la fourniture d'informations coordonnées et l'évaluation de la REDD+ et de la gouvernance des forêts.

Concernant les vecteurs stratégiques nationaux, une réunion a eu lieu à Bangkok en avril 2011 afin de lancer l'analyse des lacunes avec les trois pays participants : la RDC, le Cambodge et le Viet Nam. Des équipes de

consultants ont rédigé des rapports nationaux conformes à leurs mandats, soit une évaluation de la législation nécessaire à la mise en œuvre de la REDD+, une analyse des lacunes et des dispositions liées aux avantages multiples de la REDD+. Les rapports seront remis mi-juillet, après la tenue d'un deuxième atelier consacré à l'élaboration d'un projet de législation nationale.

L'Indonésie et le Nigéria ont à présent abordé la phase initiale de leurs évaluations participatives de la gouvernance pour la REDD+ (PGA), avec le soutien financier du Programme global ONU-REDD et sous la forte impulsion et avec l'appui des bureaux régionaux et nationaux. Les PGA pilotes constituent un outil fondamental pour jeter les bases de processus intégrateurs aux niveaux national et local dans les pays pilotes, contribuer au développement de systèmes nationaux d'information susceptibles d'éclairer la manière dont les garanties sont promues, abordées et respectées (conformément aux recommandations du texte négocié à Cancun - §69 et 71 d).

Au **Nigéria**, un premier atelier de réflexion sur la PGA pour la REDD+ a rassemblé à Lagos, le 20 mai 2011, les principales parties prenantes fédérales et étatiques de la REDD+ au Nigéria. Un consensus a été dégagé sur la valeur ajoutée des évaluations participatives (PGA) pour la REDD+ au Nigéria, sur les principales questions de gouvernance à évaluer, et sur calendrier et les étapes de la première phase du processus de PGA. L'atelier a coïncidé avec la conclusion d'une évaluation de gouvernance urbaine facilitée par le PNUD, qui a donné lieu à un échange animé sur les enseignements. Un consultant national chargé de procéder à la cartographie et l'analyse de la gouvernance sera recruté d'ici la fin du mois de juin ; ses travaux seront repris dans un atelier où seront discutées et convenues les méthodologies de gouvernance et les étapes ultérieures - l'atelier est prévu pour la troisième semaine de septembre.

En **Indonésie**, la phase initiale des PGA a porté pour l'essentiel sur l'identification et l'engagement des parties prenantes concernées, l'établissement de la structure de gestion pour la suite du processus de PGA, la promotion des apports et des débats permettant d'identifier les questions les plus pertinentes (et d'évaluer les besoins exprimés d'information) et sélectionner et affiner les indicateurs applicables à ces questions prioritaires. La PGA repose à la fois sur les acteurs et les débats au niveau national, et sur l'apport des réunions au niveau provincial. Les provinces sélectionnées pour cette sont le Sulawesi central et le Riau. la première phase de l'évaluation a débuté en juin 2011 et prendra environ 7 mois.

Des PGA supplémentaires auront lieu pour les pilotes REDD+ en 2011 ; le **Viet Nam** et l'**Équateur** ont tous deux exprimé officiellement leur souhait de faire de même, dans le deuxième semestre de cette année.

En ce qui concerne la promotion du discours international et des collaborations sur la gouvernance et la transparence pour la REDD+, le Programme ONU-REDD a contribué activement à un certain nombre d'événements et d'ateliers visant à faire mieux comprendre et progresser la programmation de la gouvernance pour la REDD+. C'est ainsi que le Programme a participé à la conférence mondiale de l'EITI, organisée au siège de l'OCDE à Paris, afin de souligner l'articulation possible entre l'EITI et la transparence dans le partage des revenus de la REDD+, et contribuant activement à un atelier visant à orienter Transparency International sur un

manuel soutenant et renforçant les capacités des organisations de la société civile et le mode de suivi des instruments anti-corruption pour la REDD+.

Le Programme ONU-REDD continue de soulever les questions de gouvernance dans les forums publics, notamment des questions sensibles comme les risques de corruption, et de faire progresser les méthodologies participatives pour aborder des questions de gouvernance de la REDD+. Les opportunités de collaboration et de partenariat stratégique avec la organisations de la société civile ont été identifiées et des programmes conjoints initiés, en préparation pour le renforcement coordonné et efficace des capacités dans les pays REDD+.

Résultat 6 : L'élaboration de systèmes équitables de partage des avantages

Des avancées significatives ont été réalisées dans le domaine d'activité "partage équitable des avantages". Par le biais des activités de lutte contre la corruption dans la REDD+, le Programme ONU-REDD continue de catalyser l'engagement du groupe sur la gouvernance démocratique du PNUD (DGG), en associant des experts dans les pratiques anti-corruption, le développement des capacités, etc. Cette collaboration a donné lieu à : (i) la traduction et la vaste diffusion auprès des partenaires régionales et nationales du rapport *Garder le cap : les risques de corruption dans le changement climatique* en français et en espagnol, dont les sections consacrées à la REDD+ ont été mises à profit dans la planification des évaluations participatives de gouvernance au Nigéria et en Indonésie décrites ci-dessus, des documents de sensibilisation à la lutte contre la corruption et de planification en RDC, et des autres documents programmatiques dans les pays partenaires de la REDD+ ; (ii) le recrutement d'un responsable de la lutte contre la corruption et du changement climatique au sein du groupe sur la gouvernance démocratique du PNUD, avec lequel seront mises en commun la responsabilité de gérer la composante REDD+ du Programme mondial anti-corruption du PNUD visant l'efficacité du développement (PACDE) ; (iii) les apports du groupe sur la gouvernance démocratique au développement du résultat 2 du document-cadre du Programme global 2011-2015 (gouvernance nationale REDD+) et au résultat 3 (gestion transparente, équitable et responsable des fonds REDD+).

L'engagement social du PNUD en faveur de la gouvernance pour la REDD+ a également été mise en avant dans les centres régionaux : (i) au centre régional de Panama, l'équipe REDD+ et l'équipe de gouvernance ont exploré les opportunités de programmation de collaboration et une étude sur le rôle de la gouvernance locale dans la lutte contre la corruption pour la REDD+, guidée par le Programme ONU-REDD et par le centre régional du Panama, confiée à un consultant à l'issue d'un processus de mise en concurrence, est en cours de finalisation ; (ii) dans le centre régional de Bangkok, une réunion de planification conjointe est en cours avec les points focaux anti-corruption des bureaux de pays du PNUD en Asie Pacifique, ainsi qu'une réunion conjointe de sensibilisation à la lutte contre la corruption dans la REDD+, toutes deux en octobre. En outre, le mandat du responsable de la gouvernance/lutte contre la corruption pour la REDD+, cogéré par l'équipe REDD+ et gouvernance a été élaboré ; (iii) En Afrique, l'engagement actif de l'expert du PNUD pour la gouvernance, basé à Dakar, à l'appui de l'évaluation participative de la gouvernance du Nigéria pour la REDD+ a largement contribué à l'avancement rapide et encourageant et à l'intégration d'un volet anti-corruption dans le plan de travail.

En conclusion, l'engagement continu et renforcé du PNUD sur les questions anti-corruption au siège, aux niveaux régional et du pays, garantit l'expertise technique permettant de faire progresser, de renforcer et de gérer durablement la programmation sur cette question.

Diverses activités ont été entreprises en matière de programmation contre la corruption pour la REDD+ en République démocratique du Congo (RDC) : (i) contribution à une analyse d'économie politique de Norad-Price WaterHouse Coopers pour déterminer les moyens d'atténuer les risques de corruption dans la REDD+ en RDC ; (ii) Le Programme ONU-REDD a mobilisé des liens plus solides entre les programmes dirigés par l'unité gouvernance/anti-corruption du PNUD en RDC et les activités entreprises par la Coordination nationale (CN), facilitant et appuyant la programmation et la gestion conjointes. En se fondant sur les programmes anti-corruption du PNUD en vigueur dans le pays, la Coordination nationale bénéficie d'un appui technique et matériel afin d'anticiper les risques de corruption pendant la phase de préparation et celle de mise en œuvre de la REDD+, y compris au regard du partage des avantages.

En matière de collaboration avec les entreprises pour l'émancipation des femmes, diverses activités ont été menées. Ainsi, un rapport intitulé "Business Case for Gender in REDD+" et une note d'orientation complémentaire a été émise, avec le soutien de l'unité de l'égalité des sexes au PNUD. L'étude comprendra une analyse de la manière dont l'approche sexospécifique de la REDD+ et de la préparation de la REDD+ influenceront les résultats de la REDD+, notamment les réductions d'émissions, la gouvernance forestière, les moyens d'existence des parties prenantes, le MRV, les avantages sociaux et écosystémiques. La note d'orientation comprendra des recommandations aux pays partenaires du Programme global ONU-REDD et de la REDD+. Un vaste processus consultatif et d'examen est en place pour orienter l'élaboration du rapport. Durant l'élaboration du rapport et de la note d'orientation, le Programme ONU-REDD mobilise l'engagement de l'unité pour l'égalité des sexes et son expertise, tout en alimentant les discussions sur l'intégration de cet aspect dans l'appui d'ONU-REDD aux activités de préparation de la REDD+. Dans le cadre de cette collaboration, l'unité du PNUD pour l'égalité des sexes lie de plus en plus ses travaux sur le plan du climat au travail d'ONU-REDD sur l'égalité des sexes, notamment les ateliers régionaux, les réseaux pour l'égalité des sexes et le renforcement des liens entre les conseillers régionaux en matière d'égalité des sexes et les conseillers régionaux REDD+.

Résultat 7 : Soutien à la transformation du secteur en faveur d'un modèle sobre en carbone

Plus récent domaine d'activité du Programme ONU-REDD, des activités ont été entreprises dans le cadre de ce résultat afin de développer et préciser le contexte. Les activités continuent de se concentrer sur deux pays, la RDC et l'Indonésie, dont les forêts et le secteur agricole sont d'une taille et d'une importance telles qu'ils sont tous deux de bons candidats pour une transition vers une économie verte grâce aux investissements émanant de la REDD+.

En RDC, la collaboration avec le Programme d'investissement pour la forêt (FIP) a été renforcée et le Programme ONU-REDD a été associé à deux missions conjointes. En République démocratique du Congo (RDC), un certain nombre d'activités a été planifié, en consultation avec la Coordination nationale REDD, afin de mobiliser des fonds REDD+ en faveur d'une économie verte. La sélection prioritaire de ces activités était inspirée d'une série de discussions avec la Coordination nationale REDD, des représentants de la société civile et d'autres partenaires afin d'orienter le travail de soutien en vertu de ce résultat. Ces questions doivent être abordées

dans le contexte de la trajectoire des travaux en cours ou prévus pour la REDD+ et dans d'autres secteurs, afin d'élaborer une série pertinente et cohérente de solutions pour une utilisation plus durable et à plus long terme, prenant en compte les objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la RDC tels que les stipule la Vision 2035. Parmi ces processus figurent la politique et les stratégies de décentralisation au niveau provincial et territorial, les réformes foncières et les efforts en faveur d'une meilleure gouvernance et gestion du secteur forestier. Dans la REDD+, la RDC a élaboré une série de propositions structurées et complémentaires (sur l'utilisation des sols, la sécurité foncière, la valorisation de l'environnement commercial, l'efficacité énergétique et la foresterie communautaire) en anticipation de la stratégie nationale REDD+. Certains de ces domaines ont été intégrés à la stratégie du FIP.

Au titre de ce domaine d'activité, les prochaines étapes sont la création d'un double "pôle d'innovation", où les acteurs les plus en pointe stratégiquement et politiquement peuvent échanger et échanger leurs idées sur le rôle du secteur forestier dans l'économie verte. Le deuxième volet comprendra les travaux techniques en complément des processus décrits ci-dessus, et suscitera, communiquera et présentera les connaissances et les informations concernant les investissements actuels et potentiels dans le secteur de l'utilisation des terres. Quelques exemples : des études sur les avantages multiples pour la REDD fondées sur une analyse de scénario ; l'identification des questions liées au macrozonage et microzonage et aux aspects fonciers des terres et des forêts ; des incitations budgétaires en faveur de solutions de l'économie verte ; et des paiements pour les services écosystémiques.

Au cours des six derniers mois, l'Indonésie a invité le PNUE et le Programme ONU-REDD à appuyer ses efforts de transition vers une économie verte au Kalimantan. En juin, l'université technique suisse (ETH) et le PNUE ont lancé le REDDCalculator (<http://REDDCalculator.com>), outil innovant et spatialement explicite destiné à visualiser les conséquences du moratoire sur les forêts du Kalimantan. En outre, un partenariat se noue parmi les organismes et les experts susceptibles par leur intérêt, leur expertise ou leurs ressources d'appuyer les efforts de l'Indonésie pour l'établissement d'une économie verte au Kalimantan central. Grâce à ces activités, des partenariats sont formés afin de soutenir la transition vers des économies vertes sobres en carbone, la REDD+ intervenant comme catalyseur. L'initiative et l'intérêt des principaux gouvernements comme la RDC et l'Indonésie sont cruciaux pour permettre à la REDD+ de jouer ce rôle.

Les législateurs et les institutions financières sont des partenaires multisectoriels déterminants et doivent être associés au processus de transformation vers une économie verte. En collaboration avec l'Organisation mondiale des législateurs (GLOBE International), un atelier a été réuni avec un groupe de hauts législateurs pluripartites du Brésil, de RDC, du Mexique et d'Indonésie, et de responsables des principales organisations, afin de débattre du rôle du pouvoir législatif dans la REDD+. L'atelier a été l'occasion de lancer une nouvelle initiative sur l'engagement des législateurs en faveur de la REDD+. En outre, un travail initial a été entrepris sur la participation du secteur privé ; c'est ainsi qu'un événement a été organisé sur le lancement d'un nouveau rapport par l'Initiative Finance du PNUE, intitulé *REDDy, Set, Grow – Opportunités et rôles des institutions financières dans les marchés de carbone forestier*. Durant cette manifestation, il est apparu clairement que le secteur financier devait jouer un rôle plus actif dans la REDD+, et que la phase de conception de la REDD+ nécessitera des réglementations plus rigoureuses en matière de carbone forestier. Elle a également mis en évidence la manière le secteur financier et les gouvernements peuvent bénéficier d'une participation du secteur

privé dans les activités de REDD+ et contre la déforestation, ces projets pouvant donner lieu à de lucratives possibilités d'investissement et à des stratégies rentables de réduction des émissions de carbone et de protection de la biodiversité et des moyens de subsistance.

Tableau 3–11 : Cofinancement d'ONU-REDD (en dollars américains)

COFINANCEMENT D'ONU-REDD (\$US)				
Cumul jusqu'au 30 juin 2011				
Org. de l'ONU participant	Contribution en numéraire	Contribution en nature	Cofinancement total	Descriptif
FAO	507 296	2 781 979	3 289 275	<p>1) Il s'agit essentiellement d'allocations faites au titre de deux résultats organisationnels de la FAO : E4 (la gestion durable des forêts et des arbres se généralise, favorisant une réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts, et une plus grande contribution des forêts et des arbres à l'amélioration des moyens d'existence, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ce changement) et F5 (les pays sont dotés de capacités renforcées leur permettant de surmonter l'émergence de difficultés environnementales, liées par exemple au changement climatique ou à l'énergie), notamment du temps du personnel correspondant à plus de 10 années-personnes. En outre, le Programme de terrain de la FAO prévoit un certain nombre de projets, financés par diverses sources, pertinents pour l'exécution de la REDD dans de nombreux pays en développement et à l'échelon mondial.</p> <p>2) La contribution en numéraire comprend 205 844 \$ versés directement par l'État de Norvège (Norad) afin de contribuer à aider les organisations de parties prenantes à mettre à l'essai et à évaluer les outils et méthodologies proposées dans divers contextes socioéconomiques et écologiques, en vertu de la réalisation 1.5 du Programme ; 301 452 \$ ont été cofinancés à l'appui des missions de pays sous forme de déplacements, d'ateliers et de réunions financés par des programmes spécifiques en dehors du Programme ONU-REDD, notamment du programme FAO-Finlande et la contribution de l'État de Suède (Sida) au programme de suivi et d'évaluation forestier national.</p> <p>3) La contribution en nature correspond au temps du personnel et à l'espace de bureau financé par l'organisation et les autres programmes</p>

				extrabudgétaires dans les régions et au siège.
PNUD	6 605 870	887 756	7 493 626	<p>1) Contribution en numéraire : le montant de 6 605 870 \$ correspond aux fonds versés au Programme ONU-REDD par:</p> <p>(i) Les bureaux de pays du PNUD et d'autres sources internes (5 847 713 \$) pour la préparation des feuille de routes REDD+ et la mise en œuvre initiale, les études de distribution des bénéfices et et les analyses juridiques, ainsi que l'appui aux missions de pays, et afin de couvrir certains frais de personnel.</p> <p>(ii) Le groupe Environnement et Énergie au siège du PNUD (EEG, 758 157 \$) afin d'appuyer les activités liées à l'engagement des populations autochtones et des autres parties prenantes de la société civile dans le projet de REDD+, à l'échelle mondiale et nationale, afin de contribuer au cadre des avantages connexes pour les activités liées à la REDD+ et pour couvrir les coûts de personnel.</p> <p>2) Contribution en nature : le montant de 875 756 \$ correspond aux contributions en nature des bureaux de pays du PNUD et du siège du PNUD, sous la forme de salaires et de frais de déplacement aux ateliers ONU-REDD, aux réunions du Conseil d'orientation ONU-REDD et aux missions de pays.</p>
PNUE	996 111	1 067 690	2 063 801	Ce total comprend 996 111 \$US en numéraire acquittés par le PNUE au projet ONU-REDD existant, et une contribution en nature de 1 067 690 \$US se décomposant comme suit : 409 670 \$US de temps et d'expertise du personnel, 625 000 \$US pour l'emploi des ressources d'un autre programme ou projet pour du travail lié à la REDD, et 33 020 \$US d'espace de bureaux. Ne sont pas inclus les 3,5 millions de dollars du Projet des avantages du carbone (FEM), ni d'autre projet d'appui du PNUE. Une augmentation du cofinancement est à attendre, sous réserve des collectes de fonds pour le Programme de travail 2010-2011 du PNUE.
TOTAL:	8 109 277	4 737 425	12 846 70 2	

4. Bilan global du Programme : succès et défis

Tout au long du premier semestre 2011, le Programme ONU-REDD a continué de progresser. Le Programme national de l'Équateur a reçu 4 millions de dollars en mars, tandis que le document du cadre du Programme global et son cadre de financement biennuel de 51,5 millions de dollars était présenté pour approbation au Conseil d'orientation. À la fin de la période examinée, neuf des 13 pays dotés dont le Conseil d'orientation a approuvé les Programmes nationaux (PN) avaient parachevé et signé leurs documents de PN, reçu les premiers transferts de fonds et lancé la mise en œuvre. Les dix Programmes nationaux en cours d'exécution ont atteint divers stades d'avancement : pour certains, le cycle de mise en œuvre du PN arrive à son terme, comme en RDC, l'Indonésie et le Viet Nam où des progrès importants ont été réalisés ; dans d'autres pays, le Programme est en phase de démarrage, comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les Îles Salomon. Le Programme global a également enregistré des avancées, et progresse dans le soutien aux efforts de REDD+ aux échelons national et international.

Quant à l'appui du Programme ONU-REDD aux pays par le biais des Programmes nationaux, des efforts importants ont été consentis pour l'appui au renforcement institutionnel et au développement des capacités nécessaires à la préparation à la REDD+. L'importance de cet appui est mise en évidence par les progrès réalisés

par la RDC, l'Indonésie et le Viet Nam dans la préparation à la REDD+. La RDC s'emploie à parvenir au terme de la phase de préparation, en répondant aux normes de qualité les plus élevées, en décembre 2012. De la même manière, le Viet Nam œuvre à achever son cadre de MRV, complété par d'ambitieuses activités de renforcement des capacités, et à diriger le CPLCC, tandis que l'Indonésie souhaite développer la stratégie nationale REDD et une recommandation politique en matière de CPLCC.

Si certains pays, comme le Viet Nam et la RDC, ont signalé une meilleure coordination entre les organismes et le gouvernement, des problèmes demeurent couramment. Dans plusieurs PN, la coordination interinstitutions au niveau national a soulevé des difficultés qui se sont traduites par des retards dans mise en place des accords administratifs et relatifs aux achats publics, et des procédures d'harmonisation. Le taux d'exécution des Programmes nationaux en cours de mise en œuvre est généralement inférieur aux niveaux anticipés. Enfin, la modification des dispositifs nationaux d'hébergement et institutionnels pour la REDD+ ont affecté l'exécution de PN, notamment au Panama, en Tanzanie, en Zambie et en Indonésie.

Concernant l'appui apporté par le Programme ONU-REDD aux pays par le biais du Programme global, des efforts significatifs ont été consentis dans l'ensemble des sept résultats du programme. Le premier semestre 2011 a enregistré un certain nombre d'avancées : quatre pays ONU-REDD ont préparé et leurs plans d'action sur l'information, le suivi et le MRV, et lancé le processus visant à les avaliser formellement ; parmi les travaux entrepris pour élaborer des outils et des orientations renforçant les avantages multiples de la REDD+, un ensemble de principes et critères sociaux et environnementaux, accompagnés d'un outil d'identification et d'atténuation des risques, étaient en cours de production. Enfin, au niveau des pays, des régions et du siège, le Programme s'est engagé plus avant en faveur de l'expertise technique aux fins de faire progresser, de renforcer et de gérer durablement les programmes relatifs à la lutte contre la corruption. Le Programme s'emploie à consolider ses partenariats, et travaille en étroite coopération avec d'autres initiatives et institutions de REDD+, en particulier le FCPF, le FIP, les agences bilatérales, l'OIBT, l'UICN et le FFBC. Le lancement de publications communes, et l'achèvement du processus d'harmonisation des formats des Programmes nationaux et des documents de préparation à la REDD (RPP) avec le FCPF attestent, entre autres exemples, cette collaboration.

5. Résultats financiers du fonds

Le tableau 5–1 illustre les sources et emplois cumulés des financements au niveau du Fonds. Au 30 juin 2011, 54,4 millions de dollars, soit 56,27 pour cent des fonds déposés, ont été transférés aux organismes participants.

Tableau 5-1 Sources et emploi des fonds pour la période s'achevant le 30 juin 2011 (en dollars américains)

	Années précédantes au 31 déc 2009	jan-déc 2010	jan-juin 2011	Cumul au 30 juin 2011	Pourcentage des dépôts bruts
Contribution brute des donateurs	54 131 128	39 667 448	3 046 138	96 844 715	100
intérêts réalisés par le Fonds**	778 494	573 116	Pas encore disponible	1 351 610	1,4
Revenu des intérêts perçus des organismes participants		62 220	Pas encore disponible	62 220	0,07
Commission de l'Agent administratif	(541 311)	(396 674)	(30 461)	(968 447)	1
Fonds transférés aux organismes des Nations Unies participants	(15 829 961)	(35 517 080)	(3 141 390)	(54 488 431)	56,27
Solde total des fonds auprès de l'Agent administratif	38 538 350	4 389 030	(125 713)	42 801 667	44,2

5.1 Contributions des donateurs

Les contributions ont connu une hausse au cours du premier semestre 2011, le Japon déposant 3 millions de dollars et s'ajoutant aux trois donateurs du Programme ONU-REDD. Le tableau 5-2 indique tous les montants déposés au 30 juin 2011.

Tableau 5-2 Total des dépôts des donateurs au Fonds du Programme ONU-REDD, cumul au 30 juin 2011 (en milliers de dollars américains)

Donateur	2008	2009	2010	2011	Total général
Norvège	12 000	40 214	32 193		84 407
Danemark		1 917	6 160		8 077
Espagne			1 315		1 315
Japon				3 046	3 046
Grand Total	12 000	42 131	39 668	3 046	96 845